



COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 10 MARS 2009

Le 10 mars 2009 à 18 h 30,
le Conseil Municipal de la Ville de Cluses, légalement convoqué le 27 février 2009,
s'est réuni à la mairie, en séance publique,
sous la présidence de Monsieur Jean Claude LEGER, Maire.

Il est procédé à l'appel nominal :

PRESENTS :

LEGER JC

Adjoints :

TAVERNIER JC – DEVANT P – MIVEL JL – SALOU N – METRAL G – GANDER Y –
BAUMONT MP – REVEREAU P – PASQUIER MP

Conseillers :

PICHOT J – THABUIS M – LARATTE JL – AUPIAIS M – MICHEL F – MONNET A – DURUPT G
VARESCON R – GOJON ML – PREVIGNANO B – EVERAERE M – MONTEIL S – HUGARD C
PERILLAT A – GALLAY P – DELSANTE S – GREVAZ E – KURTI L
MARTIN D

ABSENTS/EXCUSES :

AKMOUCHE J

MEUNIER C procuration à KURTI L

MAUREL M procuration à MARTIN D

VERNAY A

Madame Rachel VARESCON est désignée par le Conseil pour remplir **les fonctions de secrétaire de séance.**

Monsieur le Maire : « *Vous avez sur vos tables deux documents ;*

- *Tout d'abord, une note qui rappelle que les élections européennes auront lieu le 7 juin donc, je souhaiterais que chacun note dans son carnet cette date pour assurer les permanences nécessaires pour tenir ces élections.*
- *Le compte rendu de la dernière séance. »*

Monsieur le Maire précise que le procès verbal de la séance du 17 février 2009 ayant été déposé sur les tables, il sera proposé à l'adoption lors du prochain conseil municipal.

Monsieur le Maire passe alors à l'ordre du jour :

Ordre du Jour

Urbanisme / Foncier (p3)

- Acquisition d'un bien suite à un portage foncier par l'Etablissement public foncier de Haute-Savoie (EPF 74)
- Bail à réhabilitation entre la Ville de CLUSES et PACTIMMO pour la rénovation de la Maison RIVOIRE, Quartier Saint Vincent

Finances (p5)

- Comptes Administratifs 2008 :
 - o Aménagement Economique
 - o EHPAD « Construction »
- Budgets Primitifs 2009 :
 - o Budget Général
 - o Stationnement
 - o Canal C
 - o Office de Tourisme
 - o Aménagement Economique
 - o Eau
 - o Assainissement
 - o Autoport
 - o EHPAD « Construction »
- Taux de la fiscalité 2009
- Vote du taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères
- Subventions aux associations 2009
- Tarifs supplémentaires de l'Atelier

Techniques (p39)

- Conventions de mandat 2009 Ville de Cluses/SEM Ville de Cluses :
 - o « Programme général VRD 2009 »
 - o « Programme général bâtiments 2009 »
 - o « Aménagement Rue Pierre Trappier/Avenue Clémenceau »
 - o « Voie verte : bord Englennaz Clémenceau/Poincaré »
 - o « Accessibilité personnes à mobilité réduite – voirie »
 - o « Accessibilité personnes à mobilité réduite – bâtiments »
- Avenants aux conventions de mandat Ville de Cluses/SEM Ville de Cluses :
 - o n° 01 à la convention de mandat 2008 « Aménagement Clémenceau Grands Champs/Béchet »
 - o n° 01 à la convention de mandat 2008: « Travaux gymnase Sardagne »
 - o n° 01 à la convention de mandat 2008: « Aménagement et extension de la cuisine de l'EHPAD »
- Avenant n° 01 au marché de prestations de services

« Parcs de stationnement automatique PARCOVILLE et VIGIPARC » : prolongation de 3 mois

Administration (p46)

- Demande d'inscription au titre des Monuments Historiques des statues de la poutre de gloire de l'église Saint Nicolas

Informations (p47)

Décision (p48)

URBANISME - FONCIER

Acquisition d'un bien suite à un portage foncier par l'Etablissement public foncier de Haute-Savoie (EPF 74)

Rapporteur : Monsieur le Maire

Vu la délibération du Conseil municipal en date du 10 mai 2005, portant acceptation des modalités d'intervention et de portage de l'EPF 74 pour l'acquisition du bien suivant :

Section : A

Numéro cadastral : 5522

Lieu-dit : Collomby

Surface : 76a49ca

Vu la convention pour portage foncier en date du 1^{er} décembre 2006 entre la commune et l'EPF 74, fixant les modalités d'intervention, de portage et de restitution du bien ;

Vu la fin du portage arrivant à terme le 3 avril 2009 ;

Après exposé et en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal

- **Vote l'achat de la parcelle A 5522, à l'Etablissement public foncier de la Haute-Savoie, afin de poursuivre l'aménagement de la zone des Grands Prés III ;**
- **Accepte qu'un acte de cession soit établi au prix de 237 823.14€ ;**
- **S'engage à rembourser le capital restant dû, les frais annexes et les frais de portage courant entre la date de signature de l'acte d'acquisition et la date de signature de l'acte de cession ;**
- **Charge M. le Maire de signer tous les actes nécessaires à l'application de la présente délibération.**

V O T E	POUR	29	LEGER JC – TAVERNIER JC – DEVANT P – MIVEL JL – SALOU N METRAL G – GANDER Y – BAUMONT MP – REVEREAU P – PASQUIER MP PICHOT J – THABUIS M – LARATTE JL – AUPIAIS M – MICHEL F MONNET A – DURUPT G – VARESCON R – GOJON ML – PREVIGNANO B EVERAERE M – HUGARD C PERILLAT A – GALLAY P – DELSANTE S – MEUNIER C (PROC) – KURTI L MARTIN D – MAUREL M (PROC)
			ADOpte A L'UNANIMITE

Rapporteur : *Monsieur le Maire*

Délibération du 25 septembre 2007 en annexe

Par délibération en date du 25 septembre 2007, le Conseil Municipal a approuvé la conclusion d'un bail à réhabilitation à intervenir entre l'association PACTIMMO dont le président est Monsieur Alain BENOISTON également directeur d'HALPADES et la Ville de CLUSES en vue de la rénovation de la maison RIVOIRE sise au quartier Saint Vincent pour la création de deux logements sociaux.

Il avait été indiqué à l'assemblée que le Centre Communal d'Action Sociale deviendrait à l'issue des travaux le locataire unique de PACTIMMO et qu'il se chargerait de la mise en location des appartements.

Le financement de l'opération ne permet pas de réaliser ce montage juridique.

L'association PACTIMMO demeurera le bailleur des appartements ainsi réhabilités, et qui seront des logements conventionnés très sociaux au sens de l'article 55 de la loi SRU ouvrant droit à l'APL pour les locataires.

Le logement du rez-de-chaussée sera attribué selon la procédure spécifique aux logements très sociaux, et PACTIMMO s'engage à retenir le locataire choisi par le C.C.A.S. de la Ville de CLUSES ;

Le logement du 1^{er} étage bénéficiant d'un financement CILSE sera loué à des locataires salariés conformément aux conditions de la Convention entre l'Etat et l'UESL relative à l'intervention du 1% logement en faveur des populations ayant des difficultés particulières.

Tous les autres points de la délibération du 25 septembre 2007 sont maintenus : durée du bail, charges respectives de PACTIMMO et du C.C.A.S.

Après exposé et en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal

- **Accepte la modification de la délibération du 25 septembre 2007 telle qu'elle vient de lui être présentée.**

V O T E	POUR	22	LEGER JC – TAVERNIER JC – DEVANT P – MIVEL JL – SALOU N METRAL G – GANDER Y – BAUMONT MP – REVEREAU P – PASQUIER MP PICHOT J – THABUIS M – LARATTE JL – AUIPAIS M – MICHEL F MONNET A – DURUPT G – VARESCON R – GOJON ML – PREVIGNANO B EVERAERE M – HUGARD C
	ABSTENTION	7	PERILLAT A – GALLAY P – DELSANTE S – MEUNIER C (PROC) – KURTI L MARTIN D – MAUREL M (PROC)
			ADOpte A LA MAJORITÉ

FINANCES

Monsieur le Maire quitte la salle.

Monsieur TAVERNIER, 1^{er} Maire-adjoint est élu à la présidence de séance
pour la présentation et le vote
des Comptes Administratifs 2008 Aménagement économique et EHPAD « Construction ».

Compte Administratif 2008 Aménagement Economique

Rapporteur : Monsieur TAVERNIER, 1^{er} Maire-Adjoint

I - Vue d'ensemble - Compte Administratif - Exercice 2008

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
<u>DEPENSES</u>	Réalisations	<u>RECETTES</u>	Réalisations
	-		
	REELLE		
<i>S/Total Dépenses REELLES</i>	0,00 €	<i>S/Total Recettes REELLES</i>	0,00 €
	ORDRE		
<i>S/Total Dépenses POUR ORDRE</i>	0,00 €	<i>S/Total Recettes POUR ORDRE</i>	0,00 €
Total DEPENSES 2008	0,00 €	Total RECETTES 2008	0,00 €
Résultat au 31/12/2008 : Ø			
SECTION D'INVESTISSEMENT			
<u>DEPENSES</u>	Réalisations	<u>RECETTES</u>	Réalisations
	-		
	REELLE		
	MIXTE		
DEFICIT Reporté ④	1 087 646 €		
	ORDRE		
Total DEPENSES 2008	1 087 646 €	Total RECETTES 2008	0,00 €
DEFICIT au 31/12/2008 : - 1 087 646 €			

**Après exposé et en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal**

- **Vote le Compte Administratif 2008 Aménagement Economique au 31/12/2008 et ses annexes et le Compte de Gestion avec les soldes d'exécution suivants :**

⇒ **Section de Fonctionnement : 0 €**

V O T E	POUR	26	TAVERNIER JC – DEVANT P – MIVEL JL – SALOU N – METRAL G GANDER Y – BAUMONT MP – REVEREAU P – PASQUIER MP PICHOT J – THABUIS M – LARATTE JL – AUPIAIS M – MICHEL F MONNET A – DURUPT G – VARESCON R – GOJON ML – PREVIGNANO B EVERAERE M – HUGARD C PERILLAT A – GALLAY P – DELSANTE S – MEUNIER C (PROC) – KURTI L
	ABSTENTION	2	MARTIN D – MAUREL M (PROC)
			ADOPTÉ A LA MAJORITÉ

⇒ **Section d'Investissement :**

Déficit Réalisations 2008 - 1 087 646,00 €

VOTES IDENTIQUES

Compte Administratif 2008 EHPAD « Construction »

Rapporteur : *Monsieur TAVERNIER, 1^{er} Maire-Adjoint*

I. SECTION DE FONCTIONNEMENT

Au 31 décembre 2008, en stricte concordance avec le COMPTE DE GESTION présenté par le TRESOR PUBLIC, la section de FONCTIONNEMENT se présente comme suit :

LIBELLES	REALISES EN 2008
. Produits	83 212,51 €
. Charges	83 212,51 €
. RESULTAT au 31/12/2008	0,00 €

Les intérêts des Prêts s'élèvent à 83 212,51 € et sont remboursés dans leur intégralité par le budget " Exploitation de l'E.H.P.A.D. ", Budget annexe du C.C.A.S.

II. SECTION INVESTISSEMENT

La Balance Générale au 31/12/2008

LIBELLES	Crédits Votés 2008	Réalisations 2008
➔ DEPENSES	779 868,73 €	111 110,06 €
➔ RECETTES	779 868,73 €	693 286,44 €
RESULTATS		
EXCEDENT Net de la Section d'Investissement B.P. exercice 2009		+ 582 176,38 €

a) Les Dépenses – Exercice 2008

	Crédits votés 2008	Réalisations 2008
DEPENSES REELLES		
16 Rembt Parts en capital de la dette (Prêt CDC – CFF – CNRACL – MEDERIC – CRAM - CANCAVA)	145 000,00 €	108 849,62 €
2382 Avances SEM – Travaux désenfumage	51 500,00 €	1 130,22 €
DEPENSES POUR ORDRE		
15722 Provision pour grosses réparations	531 868,73 €	-
2313 SEM – Travaux de désenfumage	51 500,00 €	1 130,22 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT au 31/12/2008	779 868,73 €	111 110,06 €

b) Les Recettes – Exercice 2008

	Crédits votés 2008	Réalisations 2008
RECETTES REELLES		
13283 Rembt budget "Gestion EHPAD" (budget annexe du C.C.A.S.)	155 000,00 €	118 787,49 €
RECETTE POUR ORDRE		
2382 Immobilisation SEM – Travaux de désenfumage	51 500,00 €	1 130,22 €
RECETTE MIXTE		
001 Excédent Reporté	573 368,73 €	573 368,73 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2008	779 868,73 €	693 286,44 €

Commentaires :

Le Budget "Gestion de l'E.H.P.A.D." a remboursé au Budget "Construction de l'E.H.P.A.D." les charges de la Dette comme suit :

	2006	2007	2008
Frais Financiers	66 962,90 €	75 191,77€	83 212,51 €
Remboursement Parts en Capital	135 037,10 €	126 808,23€	108 849,62 €
TOTAL	(*) 202 000,00 €	(*) 202 000,00 €	(*) 202 000,00 €

(*) : y compris les "Provisions pour grosses réparations" en 2008 : 9 937,87 €
en 2007 : 8 032,26 €
en 2006 : 7 375,37 €

**Après exposé et en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal**

- **Vote le Compte Administratif 2008 EHPAD « Construction » au 31/12/2008 et ses annexes et le Compte de Gestion avec les soldes d'exécution suivants :**

⇒ **Section de Fonctionnement : 0 €**

V O T E	POUR	28	TAVERNIER JC – DEVANT P – MIVEL JL – SALOU N – METRAL G GANDER Y – BAUMONT MP – REVEREAU P – PASQUIER MP PICHOT J – THABUIS M – LARATTE JL – AUPIAIS M – MICHEL F MONNET A – DURUPT G – VARESCON R – GOJON ML – PREVIGNANO B EVERAERE M – HUGARD C PERILLAT A – GALLAY P – DELSANTE S – MEUNIER C (PROC) – KURTI L MARTIN D – MAUREL M (PROC)
			ADOpte A L'UNANIMITE

⇒ **Section d'Investissement :**

Excédent Réalisations 2008 : + 582 176,38 €

VOTES IDENTIQUES

Retour de Monsieur le Maire qui reprend la présidence de la séance.

**Arrivée de Mesdames GREVAZ et MONTEIL
Départ de Messieurs DURUPT et LARATTE (procuration à C HUGARD)**

Rapporteur : Monsieur le Maire

FONCTIONNEMENT			
Dépenses Réelles	25 081 462 €	Recettes Réelles	28 109 029 €
Dépenses d'Ordre	3 027 567 €	Recettes d'Ordre	0 €
Total Dépenses	28 109 029 €	Total Recettes	28 109 029 €

INVESTISSEMENT			
Dépenses Réelles	7 613 000 €	Recettes Réelles	4 585 433 €
Dépenses d'Ordre	4 531 000 €	Recettes d'Ordre	7 558 567 €
Total Dépenses	12 144 000 €	Total Recettes	12 144 000 €

Il est proposé à l'assemblée le vote des deux amendements :

- Amendement Liste Front National « Pour changer la ville »

BUDGET PRIMITIF

Recettes réelles de fonctionnement

Tome 1 – Rapport de présentation – page 14 : chapitre par nature 70

Exposé des motifs :

Ceux qui se sont battus et ont souffert pour la France méritent la reconnaissance de l'ensemble des citoyens, surtout dans le contexte actuel de crise social.

Et, au moment où ceux-ci quittent ce monde, la collectivité pourrait faire un dernier geste de remerciement pour eux.

Il semble donc normal d'accorder la gratuité totale des concessions dans les cimetières communaux pour les anciens combattants 39-45, Indochine, Algérie et aux anciens déportés de la commune qui n'ont pas déjà une concession familiale.

Cette gratuité ne mettra pas en péril le budget de la ville et sera le dernier hommage que l'on pourra leur rendre.

Texte :

Chapitre par nature 70311 :

La gratuité totale des concessions dans les cimetières communaux est accordée aux anciens combattants 39-45, Indochine, Algérie et aux anciens déportés de la commune qui n'ont pas déjà une concession familiale.

Cet amendement est gagé par une diminution du poste communication

**Après exposé et en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal,
- Refuse l'amendement.**

V O T E	CONTRE	22	LEGER JC – TAVERNIER JC – DEVANT P – MIVEL JL – SALOU N METRAL G – GANDER Y – BAUMONT MP – REVEREAU P – PASQUIER MP PICHOT J – THABUIS M – LARATTE JL (PROC) – AUIPAIS M – MICHEL F MONNET A – VARESCON R – GOJON ML – PREVIGNANO B EVERAERE M – MONTEIL S – HUGARD C
	NPPV*	6	PERILLAT A – GALLAY P – DELSANTE S – MEUNIER C (PROC) – GREVAZ E KURTI L
	POUR	2	MARTIN D – MAUREL M (PROC)
			REFUSE A LA MAJORITÉ

*NPPV : ne participe au vote

➤ Amendement Liste Front National « Pour changer la ville »

BUDGET PRIMITIF

Exposé des motifs :

L'augmentation du nombre de chômeurs sur les six derniers mois et les prévisions de l'OCDE pour 2009 confirment les craintes que nous avons maintes fois exprimées.

L'appauvrissement du peuple Français, conséquence de la politique euro-mondialiste, qui génère les délocalisations, les fermetures d'entreprises, le chômage, la précarité, la diminution des retraites et la stagnation des salaires est une vérité aujourd'hui incontournable.

En plus des Français qui touchent le RSA, des retraités qui ne perçoivent que le minimum vieillesse, de ceux qui ne reçoivent plus rien ou presque, une nouvelle catégorie de Français existe depuis quelques années : le travailleur pauvre !

En effet, des Français, de plus en plus nombreux, vivent, ou tentent de vivre avec moins de 772 euros par mois, seuil officiel de la pauvreté en France !

Ces catégories sociales défavorisées dont les rangs grossissent chaque jour font ressembler la France de 2009 à la Pologne des années 70 !

À Cluses, comme partout ailleurs, les restos du cœur débordent et enregistrent une affluence jamais atteinte. Chaque semaine des dizaines de personnes supplémentaires s'inscrivent, toutes générations confondues, pour obtenir un peu de nourriture.

Et pourtant pour beaucoup d'entre eux, cette démarche n'est pas facile à faire car la pauvreté ne retire ni la fierté, ni la dignité.

Quel est donc ce pays qui oblige des retraités, des anciens commerçants, des ouvriers d'usine, des travailleurs manuels ou agricoles, des mères de famille seules, des jeunes couples isolés, à avoir recours à l'assistantat pour obtenir un peu plus de nourriture.

À cette situation, s'est ajoutée la vague de froid intense qu'à subit notre région, venant encore aggraver leurs difficultés financières à cause des dépenses supplémentaires et exceptionnelles de chauffage.

Pour toutes ces raisons, nous demandons de prévoir dans le budget 2009, comme on le fait pour les catastrophes ayant lieu à l'étranger, une aide exceptionnelle pour les familles clusiennes qui ont des revenus inférieurs au seuil de pauvreté.

Un « chèque-chauffage » de 150 euros pourrait par exemple être attribué aux électeurs de la commune qui seraient dans ce cas, afin de les aider à régler la facture d'électricité, de gaz ou de fioul.

Supprimons, s'il le faut, pour une année, certaines dépenses de réceptions, de communication, culturelles ou même superflues pour aider nos compatriotes qui en ont besoin.

Texte :

Un « chèque-chauffage » de 150 euros est attribué aux électeurs de la commune qui ont des revenus inférieurs au seuil de pauvreté, afin de les aider à régler la facture d'électricité, de gaz ou de fioul.

Cet amendement est gagé par une diminution du poste communication

**Après exposé et en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal,
- Refuse l'amendement.**

V O T E	CONTRE	22	LEGER JC – TAVERNIER JC – DEVANT P – MIVEL JL – SALOU N METRAL G – GANDER Y – BAUMONT MP – REVEREAU P – PASQUIER MP PICHOT J – THABUIS M – LARATTE JL (PROC) – AUPIAIS M – MICHEL F MONNET A – VARESCON R – GOJON ML – PREVIGNANO B EVERAERE M – MONTEIL S – HUGARD C
	NPPV*	6	PERILLAT A – GALLAY P – DELSANTE S – MEUNIER C (PROC) – GREVAZ E KURTI L
	POUR	2	MARTIN D – MAUREL M (PROC)
			REFUSE A LA MAJORITÉ

*NPPV : ne participe au vote

**Après exposé et en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal
- Vote le Budget Primitif 2009 Budget Général.**

V O T E	POUR	22	LEGER JC – TAVERNIER JC – DEVANT P – MIVEL JL – SALOU N METRAL G – GANDER Y – BAUMONT MP – REVEREAU P – PASQUIER MP PICHOT J – THABUIS M – LARATTE JL (PROC) – AUPIAIS M – MICHEL F MONNET A – VARESCON R – GOJON ML – PREVIGNANO B EVERAERE M – MONTEIL S – HUGARD C
	CONTRE	8	PERILLAT A – GALLAY P – DELSANTE S – MEUNIER C (PROC) – GREVAZ E KURTI L MARTIN D – MAUREL M (PROC)

Budget Primitif 2009 Stationnement

Rapporteur : Monsieur le Maire

I. Section INVESTISSEMENT

A- Le s Recettes

LIBELLES		B.P. 2008	B.P. 2009
Recettes POUR ORDRE			
021	- Autofinancement complémentaire section INVESTISSEMENT	15 500 €	6 500 €
	- Opération PROLOG	541 000 €	-
28135	Amortissements des équipements à/c 2001 (délib. CM 8 FEVRIER 2000)	280 000 €	290 000 €
Total Recettes d'Investissement - BP 2009		836 500 €	296 500 €

B- les Dépenses

LIBELLES		B.P. 2008	B.P. 2009
Dépenses REELLES			
164102	Parts en capital de la Dette - DEXIA	94 000 €	94 000 €
164106	Parts en capital de la Dette - CADS	96 000 €	96 000 €
164108	Parts en capital de la Dette - CE ALPES	90 000 €	93 000 €
Sous-total Dépenses REELLES		280 000 €	283 000 €
Dépenses POUR ORDRE			
1572	Provision Gros Entretien et Réparations aux Equipements	15 500 €	13 500 €
21381	Opération PROLOG - Parking souterrain	541 000 €	-
Total Dépenses d'Investissement - BP 2009		836 500 €	296 500 €

II. Section FONCTIONNEMENT

A- Les Recettes

LIBELLES		B.P. 2008	B.P. 2009
Recettes REELLES			
7581	Parcovilles	77 000 €	60 000 €
<u>Horodateurs</u>			
7582	↳ Régie	57 000 €	52 000 €
75821	↳ Abonnements	27 000 €	24 000 €
7583	Vigiparc	22 000 €	12 000 €
Sous-total Recettes REELLES		183 000 €	148 000 €
Recettes POUR ORDRE			
775	Opération PROLOG - cession Terrain (délib. CM du 23/11/2004)	541 000 €	-
741	DEFICIT - Participation budget GENERAL	442 000 €	422 000 €
Total Recettes de Fonctionnement - BP 2009		1 166 000 €	570 000 €

B- les Dépenses

LIBELLES		B.P. 2008	B.P. 2009
Dépenses REELLES			
6611	Intérêts de la Dette (contrats prêts CADS-DEXIA-Caisse d'épargne)	115 000 €	100 000 €
6618	Intérêts Court terme sur ligne Trésorerie	1 000 €	-
66181	Intérêt Couverture SWAP de taux	26 000 €	10 000 €
<u>Contrat maintenance SEREP</u>			
61561	↳ Parcoville	139 000 €	142 000 €
61562	↳ Horodateurs	36 000 €	19 000 €
<u>Charges courantes du service stationnement</u>			
60222	↳ Produits d'entretien	2 000 €	-
61524	↳ Autres entretiens et réparations	4 000 €	1 000 €
6181	↳ Autres charges	5 000 €	1 000 €
6236	↳ Catalogues et Imprimés	500 €	500 €
63512	↳ Taxes foncières	1 000 €	-
Sous total Dépenses REELLES		329 500 €	273 500 €

<i>Dépenses POUR ORDRE</i>			
023	{ - Autofinancement-Section INVESTISSEMENT - Opération PROLOG		
		15 500 €	6 500 €
		541 000 €	-
6811	Dotations aux amortissements des équipements (delib CM 08/02/2000)	280 000 €	290 000 €
Sous total Dépenses POUR ORDRE		836 500 €	296 500 €
Total Dépenses de Fonctionnement - BP 2008		1 166 000 €	570 000 €

Après exposé et en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal

- Vote le Budget Primitif 2009 Stationnement.

V O T E	POUR	22	LEGER JC – TAVERNIER JC – DEVANT P – MIVEL JL – SALOU N METRAL G – GANDER Y – BAUMONT MP – REVEREAU P – PASQUIER MP PICHOT J – THABUIS M – LARATTE JL (PROC) – AUIPAIS M – MICHEL F MONNET A – VARESCON R – GOJON ML – PREVIGNANO B EVERAERE M – MONTEIL S – HUGARD C
	CONTRE	8	PERILLAT A – GALLAY P – DELSANTE S – MEUNIER C (PROC) – GREVAZ E KURTI L MARTIN D – MAUREL M (PROC)
			ADOpte A LA MAJORITÉ

Budget Primitif 2009 Canal C

Rapporteur : Monsieur le Maire

1 - Section de Fonctionnement

Le Budget Primitif 2009 présente le virement du Budget Général égal à 181 000 €.

A - RECETTES

Libellés		BP 2008	BP 2009
70	Ventes de Produits & Prestations de Services	85 500,00 €	43 640,00 €
74	Subvention du Budget Général	180 000,00 €	181 000,00 €
75	Autres Produits de Gestion	1 200,00 €	960,00 €
77	Produits Exceptionnels	800,00 €	800,00 €
Total Recettes de Fonctionnement		267 500,00 €	226 400,00 €

B - DEPENSES

Libellés		BP 2008	BP 2009
60	Achats & Variations des Stocks	18 500,00 €	18 500,00 €
61	Services Extérieurs	15 500,00 €	12 700,00 €
62	Autres Services Extérieurs	2 000,00 €	7 000,00 €
63	Impôts, Taxes & Versements Assimilés	2 400,00 €	1 850,00 €
64	Charges de Personnel	203 100,00 €	161 150,00 €
6811	Dotation aux Amortissements	26 000,00 €	25 200,00 €
Total Dépenses de Fonctionnement		267 500,00 €	226 400,00 €

2 - Section d'Investissement**A - RECETTES**

Libellés		BP 2008	BP 2009
Recettes d'Ordre			
28183	Amortissement Matériel Bureau & Informatique	26 000,00 €	25 200,00 €
Total Recettes d'Investissement		26 000,00 €	25 200,00 €

B - DEPENSES

Libellés		BP 2008	BP 2009
Dépenses Réelles			
2183	Matériel de Bureau & Informatique	26 000,00 €	25 200,00 €
Total Dépenses d'Investissement		26 000,00 €	25 200,00 €

Après exposé et en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal

- Vote le Budget Primitif 2009 Canal C.

V O T E	POUR	22	LEGER JC – TAVERNIER JC – DEVANT P – MIVEL JL – SALOU N METRAL G – GANDER Y – BAUMONT MP – REVEREAU P – PASQUIER MP PICHOT J – THABUIS M – LARATTE JL (PROC) – AUIPAIS M – MICHEL F MONNET A – VARESCON R – GOJON ML – PREVIGNANO B EVERAERE M – MONTEIL S – HUGARD C
	CONTRE	8	PERILLAT A – GALLAY P – DELSANTE S – MEUNIER C (PROC) – GREVAZ E KURTI L MARTIN D – MAUREL M (PROC)
			ADOpte A LA MAJORITÉ

Rapporteur : Monsieur le Maire**Section FONCTIONNEMENT****A- Les Recettes**

LIBELLES		B.P. 2008	B.P. 2009
70881	Taxes de Séjour	10 000 €	10 000 €
70882	Produits Entrées du Musée	60 000 €	44 000 €
70883	Vente Billetterie et Accessoires	125 000 €	95 700 €
70884	Commissions sur les Ventes	1 000 €	1 000 €
70885	FESTIVAL - Recettes du Bar	25 000 €	40 000 €
70886	FESTIVAL - Ventes de Produits	2 000 €	3 000 €
70887	FESTIVAL - Autres Recettes	1 500 €	4 500 €
7411	FESTIVAL - Subventions	3 500 €	10 000 €
7412	FESTIVAL-Participations des Partenaires	20 200 €	40 000 €
768	Autres produits financiers	-	-
77181	Subvention Equilibre	80 000 €	80 000 €
778	Autres produits exceptionnels	100 €	100 €
Total Recettes de Fonctionnement		328 300 €	328 300 €

B- les Dépenses

LIBELLES		B.P. 2008	B.P. 2009
6064	Fournitures Administratives	500 €	500 €
607	Achat de marchandises	-	15 000 €
611	Sous-traitance générale	-	160 000 €
6135	Locations mobilières	-	4 500 €
6184	Frais de Formation	1 400 €	1 400 €
6233	Foires et Expositions	27 000 €	2 000 €
6236	Catalogues et Imprimés	7 000 €	1 900 €
6237	Publications	6 900 €	1 000 €
62511	Déplacement Hors Formations	700 €	700 €
62512	Frais de Déplacement	100 €	100 €
6257	Réceptions	8 000 €	15 000 €
6271	Commission sur terminal bancaire	100 €	100 €
6281	Concours Divers	600 €	600 €
637	Autres impôts taxes	-	16 000 €
6582	Reversement Entrées Musée	60 000 €	44 000 €
6583	Reversement Billetteries	125 000 €	65 000 €
6584	Charges diverses de gestion courante	90 500 €	
673	Titres annulés	500 €	500 €
Total Dépenses de Fonctionnement		328 300 €	328 300 €

Après exposé et en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal

- Vote le Budget Primitif 2009 Office de Tourisme.

V O T E	POUR	22	LEGER JC – TAVERNIER JC – DEVANT P – MIVEL JL – SALOU N METRAL G – GANDER Y – BAUMONT MP – REVEREAU P – PASQUIER MP PICHOT J – THABUIS M – LARATTE JL (PROC) – AUIPAIS M – MICHEL F MONNET A – VARESCON R – GOJON ML – PREVIGNANO B EVERAERE M – MONTEIL S – HUGARD C
	ABSTENTION	6	PERILLAT A – GALLAY P – DELSANTE S – MEUNIER C (PROC) – GREVAZ E KURTI L
	CONTRE	2	MARTIN D – MAUREL M (PROC)
ADOpte A LA MAJORITé			

Budget Primitif 2009 Aménagement Economique

Rapporteur : Monsieur le Maire

I - Vue d'Ensemble BP + Reports

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
<u>DEPENSES</u>	-		<u>RECETTES</u>
	REELLES		
		Cession Foncières	
		- Grands Prés III	251 400 €
Variations Stocks terrains Aménagés	251 400 €	ORDRE	
Total DEPENSES	251 400 €	Total RECETTES	251 400 €

SECTION D'INVESTISSEMENT			
<u>DEPENSES</u>	-		<u>RECETTES</u>
	REELLES		
Immobilisations corporelles	237 823,14 €	Emprunts	1 074 069,14 €
		Reports 2008 : 836 246 €	
		+ BP 2009 : 237 823,14 €	
Déficit au 31/12/2008	1 087 646,00 €	ORDRE	
		Terrains Aménagés	251 400,00 €
Total DEPENSES	1 325 469,14 €	Total RECETTES	1 325 469,14 €

Après exposé et en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal

- Vote le Budget Primitif 2009 Aménagement Economique.

V O T E	POUR	22	LEGER JC – TAVERNIER JC – DEVANT P – MIVEL JL – SALOU N METRAL G – GANDER Y – BAUMONT MP – REVEREAU P – PASQUIER MP PICHOT J – THABUIS M – LARATTE JL (PROC) – AUIPAIS M – MICHEL F MONNET A – VARESCON R – GOJON ML – PREVIGNANO B EVERAERE M – MONTEIL S – HUGARD C
	ABSTENTION	6	PERILLAT A – GALLAY P – DELSANTE S – MEUNIER C (PROC) – GREVAZ E KURTI L
	CONTRE	2	MARTIN D – MAUREL M (PROC)
ADOpte A LA MAJORITÉ			

Budget Primitif 2009 Eau

Rapporteur : Monsieur le Maire

I. SECTION DE FONCTIONNEMENT

1) Les recettes

LIBELLES	B.P. 2008	B.P. 2009
Recettes REELLES		
<u>Reversements SAUR</u>		
7583 Charges Sociales Frais de Personnel	12 000 €	12 000 €
7581 Surtaxe Ville - EAU	332 500 €	310 800 €
Sous Total Recettes REELLES	344 500 €	322 800 €
Recette POUR ORDRE		
66112 I.C.N.E.	10 000 €	-
Total Recettes de fonctionnement	354 500 €	322 800 €

2) Les Dépenses

LIBELLES	B.P. 2008	B.P. 2009
Dépenses REELLES		
6152 Entretien de terrains par Nancy sur Cluses - Périmètre Zone de captage	5 000 €	5 000 €
61558 Entretien Autres biens	5 000 €	3 000 €
637 Autres impôts et taxes - Redevance Agence de l'eau pollution domestique (1er acompte)	-	40 000 €
64111 Frais de Personnel (Charges Sociales) - CNRACL	12 000 €	12 000 €
6611 Intérêts de la Dette	92 000 €	71 480 €
66112 I.C.N.E.	10 000 €	7 000 €
6618 Frais Financiers - Ligne de Trésorerie	4 000 €	4 000 €
6681 Frais divers sur Emprunts	1 000 €	-
678 Autres charges exceptionnelles	1 000 €	1 000 €
Sous Total Dépenses Réelles	130 000 €	143 480 €
Dépenses POUR ORDRE		
023 Virement Section Investissement	118 500 €	91 320 €
62871 Travaux Fournitures Services Extérieurs	18 000 €	-
6811 Amortissements	88 000 €	88 000 €
Sous Total Dépenses pour Ordre	224 500 €	179 320 €
Total Dépenses de fonctionnement	354 500 €	322 800 €

3) Prix Global m3 d'EAU pour l'utilisateur

Nombres de M³ Facturés/AN

ANNEE	M3	Evolution n/n-1
1999	1 164 490	
2000	1 025 868	-11,90%
2001	1 087 994	6,06%
2002	1 122 711	3,19%
2003	1 066 313	-5,02%
2004	1 092 303	2,44%
2005	1 060 926	-2,87%
2006	1 007 511	-5,03%
2007	941 589	-6,54%

	ANNEE 2007	ANNEE 2008	ANNEE 2009
Surtaxe Ville EAU	0,3300 €	0,3300 €	0,3300 €
Taxes AGENCE de l'EAU - préservation ressources en eau	0,0471 €	0,0551 €	0,0551 €
SAUR	0,7262 €	0,7479 €	0,7731 €
TVA 5,5%	0,0607 €	0,0623 €	0,0637 €
Prix m3 d'EAU T.T.C.	1,1640 €	1,1953 €	1,2219 €

II - Section d'Investissement**1) Les Dépenses**

LIBELLES		B.P. 2008	B.P. 2009
Dépenses REELLES			
16410	Remboursement Dette par anticipation	29 200 €	-
164101	Emprunts parts en Capital CDC	10 700 €	-
164102	Emprunts parts en Capital DEXIA CL	22 600 €	11 000 €
164104	Emprunts CFF - Groupe Caisse d'Epargne	51 800 €	45 000 €
164106	Emprunts parts en Capital CADS	17 900 €	7 000 €
164107	Emprunts parts en Capital CE des Alpes	11 700 €	-
1641081	Emprunts Agence de l'EAU	46 600 €	40 000 €
1641083	Emprunts parts en Capital FIP	16 000 €	12 000 €
Sous Total Compte 16		206 500 €	115 000 €
2388	Avance Travaux SEM au réseau	-	80 000 €
Sous Total Dépenses Réelles		206 500 €	195 000 €
Dépenses POUR ORDRE			
16882	I.C.N.E.	10 000 €	-
27621	TVA déductible - droit de transfert Trx SEM	-	15 680 €
23182	Travaux neufs en réseaux	-	64 320 €
Sous Total Dépenses pour Ordre		10 000 €	80 000 €
Total Dépenses d'investissement		216 500 €	275 000 €

2) Les recettes

LIBELLES		B.P. 2008	B.P. 2009
Recettes REELLES			
27621	TVA déductible-droit de transfert SAUR sur les travaux neufs	-	15 680 €
Sous Total Recettes Réelles		0 €	15 680 €
Recettes POUR ORDRE			
16882	I.C.N.E. -Gestion 2008	10 000 €	-
2388	Avance Travaux SEM	-	80 000 €
021	Autofinancement	118 500 €	91 320 €
281531	Dotation aux amortissements	88 000 €	88 000 €
Sous Total Recettes Pour Ordre		216 500 €	259 320 €
Total Recettes d'investissement		216 500 €	275 000 €

Après exposé et en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal- **Vote le Budget Primitif 2009 Eau.**

V O T E	POUR	22	LEGER JC – TAVERNIER JC – DEVANT P – MIVEL JL – SALOU N METRAL G – GANDER Y – BAUMONT MP – REVEREAU P – PASQUIER MP PICHOT J – THABUIS M – LARATTE JL (PROC) – AUIPAIS M – MICHEL F MONNET A – VARESCON R – GOJON ML – PREVIGNANO B EVERAERE M – MONTEIL S – HUGARD C
	CONTRE	6	PERILLAT A – GALLAY P – DELSANTE S – MEUNIER C (PROC) – GREVAZ E KURTI L
	ABSTENTION	2	MARTIN D – MAUREL M (PROC)
ADOpte A LA MAJORITÉ			

Rapporteur : Monsieur le Maire

I. SECTION DE FONCTIONNEMENT

1) Les recettes

LIBELLES		B.P. 2008	B.P. 2009
Recettes REELLES			
7061	Taxe Raccordement nouvelles constructions	27 000 €	100 000 €
- Versements SAUR			
7581	Surtaxe Ville Assainissement	1 746 740 €	1 635 200 €
Sous Total Recettes Réelles		1 773 740 €	1 735 200 €
Recette POUR ORDRE			
66112	ICNE	90 000 €	-
Total Recettes de fonctionnement		1 863 740 €	1 735 200 €

2) Les Dépenses

LIBELLES		B.P. 2008	B.P. 2009
Dépenses REELLES			
6110	SAUR Gestion Réseaux Eaux Usées	99 000 €	96 000 €
61558	Entretien Autres Biens	10 000 €	5 000 €
6581	SIVOM - Station Epuration	915 740 €	985 000 €
6611	Intérêts de la Dette	180 000 €	127 750 €
66112	ICNE	90 000 €	65 000 €
6618	Frais Financiers – Ligne trésorerie	15 000 €	9 000 €
6681	Frais divers sur emprunt	1 000 €	-
6781	Titres Recettes Annulés	1 000 €	1 000 €
Sous Total Dépenses Réelles		1 311 740 €	1 288 750 €
Dépenses POUR ORDRE			
023	Virement section Investissement	196 000 €	152 450 €
62871	travx - fournitures services extérieurs	62 000 €	-
6811	Dotation aux Amortissements	294 000 €	294 000 €
Sous Total Dépenses Pour Ordre		552 000 €	446 450 €
Total Dépenses de fonctionnement		1 863 740 €	1 735 200 €

SIVOM	
EVOLUTION PARTICIPATION	
2002 :	204 282 €
2003 :	258 671 €
2004 :	316 292 €
2005 :	487 500 €
2006 :	507 626 €
2007 :	761 651 €
2008 :	936 704 €
Prévision BP 2009 : 985 000 €, soit une hausse de +5,15%	

3) Tarifs d'assainissement pour l'utilisateur

Nombres de M³
Facturés :

ANNEE	M3	
1998	1 070 666	
1999	1 055 294	
2000	991 397	
2001	999 779	
2002	1 072 641	
2003	1 017 538	
2004	1 047 558	
2005	990 839	- 5,41 % p/r 2004
2006	953 579	- 3,76 % p/r 2005
2007	893 554	- 6,29 % p/r 2006

	ANNEE 2007	ANNEE 2008	ANNEE 2009
Surtaxe Ville Assainissement	1,5000 €	1,8300 €	1,8300 €
Taxes AGENCE DE L'EAU : lutte contre la pollution et modernisation réseaux SAUR	0,3500 €	0,3200 €	0,3200 €
TVA 5,5%	0,2571 €	0,2648 €	0,2737 €
	0,1159 €	0,1328 €	0,1333 €
TOTAL Prix m3 T.T.C.	2,2230 €	2,5476 €	2,5570 €

Evolution prix m3 assainissement

en 2008 : + 14,60%

en 2009 : 0,37%

II - Section d'Investissement

1) Les Dépenses

LIBELLES		B.P. 2008	B.P. 2009
Dépenses REELLES			
164101	Emprunts parts en Capital CDC	43 000 €	40 000 €
164102	Emprunts parts en Capital DEXIA CL	210 000 €	182 000 €
164106	Emprunts parts en Capital CADS	65 000 €	60 000 €
164107	Emprunts parts en Capital CE des Alpes	25 000 €	-
1641081	Emprunts parts en Capital Agence de l'eau	99 000 €	100 000 €
1641083	Emprunts parts en Capital FIP	48 000 €	45 000 €
Sous Total Compte 16		490 000 €	427 000 €
2388	Avances Travaux Réseau SEM	-	24 200 €
Sous Total Dépenses Réelles		490 000 €	451 200 €
Dépenses POUR ORDRE			
16882	ICNE Gestion 2007	90 000 €	-
231821	Travaux neufs aux réseaux	-	19 450 €
27621	TVA Déductible Droit de Transfert SEM	-	4 750 €
Sous Total Dépenses pour Ordre		90 000 €	24 200 €
Total Dépenses d'investissement		580 000 €	475 400 €

4) Les recettes

LIBELLES		B.P. 2008	B.P. 2009
Recettes REELLES			
164101	Emprunt	-	-
27621	TVA déductible-droit de transfert SAUR sur les travaux neufs	-	4 750 €
Sous Total Recettes Réelles		0 €	4 750 €
Recettes POUR ORDRE			
16882	ICNE - Gestion 2007	90 000 €	-
23881	Avances Travaux Réseau SEM	-	24 200 €
281532	Dotation aux amortissements	294 000 €	294 000 €
021	Autofinancement	196 000 €	152 450 €
Sous Total Recettes Pour Ordre		580 000 €	470 650 €
Total Recettes d'investissement		580 000 €	475 400 €

Après exposé et en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal

- Vote le Budget Primitif 2009 Assainissement.

V O T E	POUR	22	LEGER JC – TAVERNIER JC – DEVANT P – MIVEL JL – SALOU N METRAL G – GANDER Y – BAUMONT MP – REVEREAU P – PASQUIER MP PICHOT J – THABUIS M – LARATTE JL (PROC) – AUIPAIS M – MICHEL F MONNET A – VARESCON R – GOJON ML – PREVIGNANO B EVERAERE M – MONTEIL S – HUGARD C
	CONTRE	8	PERILLAT A – GALLAY P – DELSANTE S – MEUNIER C (PROC) – GREVAZ E KURTI L MARTIN D – MAUREL M (PROC)
			ADOpte A LA MAJORITé

Budget Primitif 2009 Autoport

Rapporteur : Monsieur le Maire

I. SECTION DE FONCTIONNEMENT

5) Les recettes

LIBELLES	B.P. 2008	B.P. 2009
Recettes REELLES		
1318 Participation Budget Général	54 000 €	
Recettes POUR ORDRE		
28121 Dotation aux amortissements	108 000 €	108 000 €
Total recettes d'investissement	162 000 €	108 000 €

6) Les Dépenses

LIBELLES	B.P. 2008	B.P. 2009
Dépenses POUR ORDRE		
15722 Provisions pour Grosses Réparations	-	63 000 €
Dépenses REELLES		
16412 Remboursement Parts en Capital DEXIA - CREDIT LOCAL	7 000 €	4 000 €
16416 Remboursement Parts en Capital CREDIT AGRICOLE DES SAVOIE	155 000 €	41 000 €
Total Dépenses d'Investissement	162 000 €	108 000 €

II - Section d'Investissement

1) Les Dépenses

LIBELLES		B.P. 2008	B.P. 2009
Recettes REELLES			
741	Participation Ville - Virement Budget GENERAL		
	* Frais de gestion	81 200 €	25 000 €
	* Déficit reporté	64 800 €	-
7521	Locations bureaux et entrepôts (Douanes et vétérinaire, Calberson, Sotracom)	78 500 €	96 000 €
7522	Recouvrement charges locatives	2 000 €	4 500 €
778	Produits exceptionnels	1 000 €	1 000 €
Total Recettes de Fonctionnement - BP 2008		227 500 €	126 500 €

Total de la participation du budget Général = 200 000 € en 2008
= 25 000 € en 2009

2) Les recettes

LIBELLES		B.P. 2008	B.P. 2009
Dépenses REELLES			
60611	Eau - Assainissement	1 500 €	1 000 €
60612	Electricité	3 000 €	2 000 €
6111	Entretien des bâtiments	8 500 €	5 500 €
	Acquisition petits matériels		
6168	Primes d'assurance	4 000 €	4 000 €
63512	Impôts et Taxes	8 700 €	-
6611	Frais financiers de la dette	27 000 €	6 000 €
6681	Frais divers sur emprunts (réaménagement)	2 000 €	-
678	Autres charges exceptionnelles		
Sous Total dépenses réelles		54 700 €	18 500 €
Dépenses POUR ORDRE			
678	Atténuation du Déficit de Clôture	64 800 €	-
6811	Dotations amortissements	108 000 €	108 000 €
Sous Total dépenses pour ordre		172 800 €	108 000 €
Total Dépenses de Fonctionnement - BP 2009		227 500 €	126 500 €

Après exposé et en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal

- **Vote le Budget Primitif 2009 Autoport.**

V O T E	POUR	28	LEGER JC – TAVERNIER JC – DEVANT P – MIVEL JL – SALOU N METRAL G – GANDER Y – BAUMONT MP – REVEREAU P – PASQUIER MP PICHOT J – THABUIS M – LARATTE JL (PROC) – AUIPAIS M – MICHEL F MONNET A – VARESCON R – GOJON ML – PREVIGNANO B EVERAERE M – MONTEIL S – HUGARD C PERILLAT A – GALLAY P – DELSANTE S – MEUNIER C (PROC) – GREVAZ E KURTI L
	CONTRE	2	MARTIN D – MAUREL M (PROC)
			ADOPTÉ A LA MAJORITÉ

*Rapporteur : Monsieur le Maire***I. Section INVESTISSEMENT****A- Les Recettes**

LIBELLES		B.P. 2008	B.P. 2009
<i>Recettes REELLES</i>			
Rembt Budget EHPAD -			
GESTION			
13283	-Part en capital de la Dette	145 000 €	137 000,00 €
	-Provision pour Grosses Réparations	10 000 €	10 000,00 €
<i>Recettes D'ORDRE</i>			
2383	Avance SEM aménagement cuisine	-	582 176,38 €
001	Résultat d'investissement reporté	-	582 176,38 €
Total Recettes d'Investissement		155 000 €	1 311 352,76 €

B- les Dépenses

LIBELLES		B.P. 2008	B.P. 2009
<i>Dépenses REELLES</i>			
1641201	Part en Capital de la dette - CDC - PHARE	36 000 €	35 000,00 €
1641201	Part en Capital de la dette - CDC - IRCANTEC	2 000 €	2 000,00 €
1641204	Part en Capital de la dette - CFF - prêt PLS	51 000 €	45 000,00 €
1641205	Part en Capital de la dette - CNRACL	20 000 €	20 000,00 €
1641207	Part en Capital de la dette - CRAM	30 000 €	30 000,00 €
1641210	Part en Capital de la dette - CANCAVA	4 000 €	3 000,00 €
1641212	Part en Capital de la dette - MEDERIC	2 000 €	2 000,00 €
2383	Avance SEM aménagement cuisine	-	582 176,38 €
<i>Dépenses D'ORDRE</i>			
15722	Provision pour Grosses Réparations	10 000 €	10 000,00 €
23131	Travaux SEM aménagement cuisine	-	582 176,38 €
Total Dépenses d'Investissement		145 000 €	1 311 352,76 €

II. Section FONCTIONNEMENT**A- Les Recettes**

LIBELLES		B.P. 2008	B.P. 2009
<i>Recettes REELLES</i>			
708786	Rembt Frais financiers - Budget EHPAD - GESTION (annexe CCAS)	88 500 €	90 000 €
Total Recettes de Fonctionnement		88 500 €	90 000 €

B- les Dépenses

LIBELLES		B.P. 2008	B.P. 2009
<i>Dépenses REELLES</i>			
66110	Intérêts des Prêts	86 000 €	90 000 €
668	Autres Charges Financières	2 500 €	-
Total Dépenses de Fonctionnement - BP 2008		88 500 €	90 000 €

Détail des Réalisations - Gestion 2005 à 2008 :

	2005	2006	2007	2008
Frais Financiers	71 510,37 €	66 962,90 €	77 097,38 €	83 212,51 €
Remboursement Parts en Capital	107 254,73 €	127 661,73 €	116 870,36 €	108 849,62 €
Provision pour grosses réparations	11 087,54 €	7 375,37 €	8 032,26 €	9 937,87 €
TOTAL	189 852,64 €	202 000,00 €	202 000,00 €	202 000,00 €

Après exposé et en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal

- Vote le Budget Primitif 2009 EHPAD « Construction ».

V O T E	POUR	30	LEGER JC – TAVERNIER JC – DEVANT P – MIVEL JL – SALOU N METRAL G – GANDER Y – BAUMONT MP – REVEREAU P – PASQUIER MP PICHOT J – THABUIS M – LARATTE JL (PROC) – AUPIAIS M – MICHEL F MONNET A – VARESCON R – GOJON ML – PREVIGNANO B EVERAERE M – MONTEIL S – HUGARD C PERILLAT A – GALLAY P – DELSANTE S – MEUNIER C (PROC) – GREVAZ E KURTI L MARTIN D – MAUREL M (PROC)
			ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

Rapporteur : Monsieur le Maire

Il a été précisé, lors du Débat d'Orientations Budgétaires 2009, le principe du maintien de la pression fiscale communale à hauteur de celle de 2008.

Compte tenu de l'abandon de la contribution fiscalisée aux trois syndicats intercommunaux (SIVOM de la Région de Cluses, SIO et SISPA), lors d'une délibération du 17 février 2009, et du passage à une contribution budgétaire en 2009, l'ensemble du produit des quatre taxes directes locales est porté au budget principal de la ville. Les contributions aux trois syndicats intercommunaux sont désormais inscrites au compte 6554 du budget et ne constituent plus une part du produit des quatre taxes directes locales.

En 2008, avec le système de la contribution fiscalisée, les taux de fiscalité s'établissaient ainsi :

	Taux commune 2008	Taux syndicats 2008	Taux globaux 2008
Taxe d'habitation	9,94%	2,49%	12,43%
Taxe sur le foncier bâti	11,52%	2,88%	14,40%
Taxe sur le foncier non bâti	22,00%	5,51%	27,51%
Taxe professionnelle	10,67%	3,69%	14,36%

Pour le contribuable, la pression fiscale correspond aux *taux globaux* (ville + syndicats). Ainsi, en 2009, dans le système de la contribution budgétaire aux syndicats intercommunaux, le Conseil municipal vote les taux de fiscalité à hauteur des taux globaux 2008 pour maintenir une pression fiscale identique.

**Après exposé et en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal**

- **Vote les taux de fiscalité communaux 2009 suivants :**

	Taux communaux 2009
Taxe d'habitation	12.43%
Taxe sur le foncier bâti	14.40%
Taxe sur le foncier non bâti	27.51%
Taxe professionnelle	14.36%

V O T E	POUR	22	LEGER JC – TAVERNIER JC – DEVANT P – MIVEL JL – SALOU N METRAL G – GANDER Y – BAUMONT MP – REVEREAU P – PASQUIER MP PICHOT J – THABUIS M – LARATTE JL (PROC) – AUPIAIS M – MICHEL F MONNET A – VARESCON R – GOJON ML – PREVIGNANO B EVERAERE M – MONTEIL S – HUGARD C
	CONTRE	8	PERILLAT A – GALLAY P – DELSANTE S – MEUNIER C (PROC) – GREVAZ E KURTI L MARTIN D – MAUREL M (PROC)
			ADOpte A LA MAJORITE

Vote du taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères

Rapporteur : Monsieur le Maire

TEOM : Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères

Depuis 2005, les communes votent un taux de TEOM et non plus un produit comme auparavant (*article 101 de la loi de finances pour 2005*).

Le taux de TEOM était jusqu'en 2005 calculé par les services fiscaux sur la base du produit voté par la commune. Le produit voté en 2004 s'élevait à 1 253 130 € (soit un taux de 8,54 %). Les taux 2005, 2006, 2007 et 2008 ont été maintenus à 8,54%.

Les personnes imposables sont les propriétaires.

Il est proposé un **maintien du taux à 8,54 %**.

**Après exposé et en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal**

- **Vote le taux 2009 de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères à 8.54%.**

V O T E	POUR	28	LEGER JC – TAVERNIER JC – DEVANT P – MIVEL JL – SALOU N METRAL G – GANDER Y – BAUMONT MP – REVEREAU P – PASQUIER MP PICHOT J – THABUIS M – LARATTE JL (PROC) – AUPIAIS M – MICHEL F MONNET A – VARESCON R – GOJON ML – PREVIGNANO B EVERAERE M – MONTEIL S – HUGARD C PERILLAT A – GALLAY P – DELSANTE S – MEUNIER C (PROC) – GREVAZ E KURTI L
	CONTRE	2	MARTIN D – MAUREL M (PROC)
			ADOPTE A LA MAJORITE

Subventions aux associations 2009

Rapporteur : Monsieur TAVERNIER, 1^{er} Maire-Adjoint

ANIMATION

Rapporteur : Monsieur TAVERNIER, 1^{er} Maire - adjoint

N°	ASSOCIATIONS	SUBV. 2009	OBSERVATIONS
1	COMITE DES FETES	64 000	
2	OMSL	70 000	
3	MUSEE DE L'HORLOGERIE	17 000	
4	COMITE DE JUMELAGE	8 500	

⇒ Monsieur TAVERNIER, vice président de l'OMSL, Monsieur DURUPT, président du Comité des Fêtes ne participent pas au vote.

V O T E	POUR	29	LEGER JC – DEVANT P – MIVEL JL – SALOU N METRAL G – GANDER Y – BAUMONT MP – REVEREAU P – PASQUIER MP PICHOT J – THABUIS M – LARATTE JL (PROC) – AUPIAIS M – MICHEL F MONNET A – VARESCON R – GOJON ML – PREVIGNANO B EVERAERE M – MONTEIL S – HUGARD C PERILLAT A – GALLAY P – DELSANTE S – MEUNIER C (PROC) – GREVAZ E KURTI L MARTIN D – MAUREL M (PROC)

SOCIO-CULTUREL
Rapporteur : Monsieur REVEREAU, Maire - adjoint

N°	ASSOCIATIONS	SUBV. 2009	OBSERVATIONS
1	A.C.C	182 000	Déjà voté au C.M. Du 17/02
2	Ecole de Musique et de Danse	85 000	
3	O.M.C.A.	10 000	
4	Orchestre d'Harmonie	14 000	
5	Batterie-Fanfare	14 000	
6	Chorale "L'Horloge"	2 600	
7	Macadam	3 100	
8	Association UNITALIA	5 000	
10	Club d'Echecs CLUSES- ST JEOIRE	900	
11	Association Numismatique	380	
12	Association Philatélique et Cartophile	380	
14	Lou Pela Derba (Groupe Patois de CLUSES)	400	
15	Les Patoisans de CLUSES "Lou Tac'né"	400	
16	Cinevallées	21 000	
18	ALPES-LEMAN-QUEBEC	400	
19	ACT'IMPRO	900	
20	PETITS CHANTEURS DU FAUCIGNY	800	
21	GAUDEAMUS	300	

⇒ Monsieur REVEREAU vice président de l'ACC, Madame MICHEL présidente de l'ACC, Monsieur DURUPT vice président de l'OMCA et Madame PREVIGNANO trésorière de l'OMCA ne participent pas au vote.

V O T E	POUR	27	LEGER JC – TAVERNIER JC – DEVANT P – MIVEL JL – SALOU N METRAL G – GANDER Y – BAUMONT MP – PASQUIER MP PICHOT J – THABUIS M – LARATTE JL (PROC) – AUIPAIS M MONNET A – VARESCON R – GOJON ML EVERAERE M – MONTEIL S – HUGARD C PERILLAT A – GALLAY P – DELSANTE S – MEUNIER C (PROC) – GREVAZ E KURTI L MARTIN D – MAUREL M (PROC)
			ADOpte A L'UNANIMITE

N°	ASSOCIATIONS	SUBV. 2009	OBSERVATIONS
9	E.F.A.C.	3 500	
13	Université Populaire	1 000	
17	A.C.R.A.O	500	

V O T E	POUR	25	LEGER JC – TAVERNIER JC – DEVANT P – MIVEL JL – SALOU N METRAL G – GANDER Y – BAUMONT MP – PASQUIER MP PICHOT J – THABUIS M – LARATTE JL (PROC) – AUIPAIS M MONNET A – VARESCON R – GOJON ML EVERAERE M – MONTEIL S – HUGARD C PERILLAT A – GALLAY P – DELSANTE S – MEUNIER C (PROC) – GREVAZ E KURTI L
	CONTRE	2	MARTIN D – MAUREL M (PROC)
			ADOpte A LA MAJORITE

ENSEIGNEMENT

Rapporteur : Monsieur MIVEL, Maire - adjoint

N°	ASSOCIATIONS	SUBV. 2009	OBSERVATIONS
1	Parents d'Elèves de l'Enseignement Public PEEP	2 000	
3	Ass. des Parents d'Elèves des Ecoles Privées	2 000	
4	NOUS AUSSI - AFFISPPI	2 500	
5	Ass. Culturelle du CEM de Cluses	2 500	
6	Plaisir de Lire	1 500	
7	Les Amis des Ecoles Maternelles Publiques de Cluses	2 000	
8	Aumônerie Scolaire Secteur de Cluses	600	
10	La Maison des Lycéens des Cordeliers	900	
11	Foyer Socio-Educatif Lycée Prof. Vallée d'Arve	900	
12	Foyer Culturel St Jean Bosco	900	
13	Les Classes Chantantes (sono)	500	

V O T E	POUR	30	LEGER JC – TAVERNIER JC – DEVANT P – MIVEL JL – SALOU N METRAL G – GANDER Y – BAUMONT MP – REVEREAU P – PASQUIER MP PICHOT J – THABUIS M – LARATTE JL (PROC) – AUIPAIS M – MICHEL F MONNET A – VARESCON R – GOJON ML – PREVIGNANO B EVERAERE M – MONTEIL S – HUGARD C PERILLAT A – GALLAY P – DELSANTE S – MEUNIER C (PROC) – GREVAZ E KURTI L MARTIN D – MAUREL M (PROC)
			ADOpte A L'UNANIMITE

N°	ASSOCIATIONS	SUBV. 2009	OBSERVATIONS
2	Fédération des Parents d'Elèves FCPE	2 000	
9	D.D.E.N.	300	

V O T E	POUR	28	LEGER JC – TAVERNIER JC – DEVANT P – MIVEL JL – SALOU N METRAL G – GANDER Y – BAUMONT MP – REVEREAU P – PASQUIER MP PICHOT J – THABUIS M – LARATTE JL (PROC) – AUIPAIS M – MICHEL F MONNET A – VARESCON R – GOJON ML – PREVIGNANO B EVERAERE M – MONTEIL S – HUGARD C PERILLAT A – GALLAY P – DELSANTE S – MEUNIER C (PROC) – GREVAZ E KURTI L
	CONTRE	2	MARTIN D – MAUREL M (PROC)
			ADOpte A LA MAJORITE

SOCIAL

Rapporteur : Monsieur DEVANT, Maire - adjoint

N°	ASSOCIATIONS	SUBV. 2009	OBSERVATIONS
1	Amicale du Personnel Communal	28 000	
2	Club d'Animation 3ème Age	1 050	
3	Club Sans-Souci	1 050	
6	F.N.A.T.H (accidentés du travail)	800	
7	Secours Catholique	1 000	
8	Entraide Internationale des Scouts	2 700	
9	A.D.O.T. 74	0	Ass.en sommeil
10	Paralysés de France	700	
11	ALBEC - Enfants Cancéreux - LYON	600	
12	NAEVUS GEANT CONGENITAL	320	
13	Loisirs et Solidarité retraités Cluses	700	
14	Ass. Familiale de Cluses et Vallée d'Arve	1 000	
15	TRAUMATISES CRANIENS	1 100	
16	AMIS DE LA SANTE	300	
18	Les Amis de Béatrix de Faucigny	0	Transférée au Budget CCAS
19	Jumeaux et plus	0	
20	UNICEF	0	

⇒ **Monsieur DEVANT, président de l'Entraide Internationale des Scouts et Monsieur MONNET, trésorier de l'Entraide Internationale des Scouts ne participent pas au vote.**

V O T E	POUR	28	LEGER JC – TAVERNIER JC– MIVEL JL – SALOU N METRAL G – GANDER Y – BAUMONT MP – REVEREAU P – PASQUIER MP PICHOT J – THABUIS M – LARATTE JL (PROC) – AUIPAIS M – MICHEL F VARESCON R – GOJON ML – PREVIGNANO B EVERAERE M – MONTEIL S – HUGARD C PERILLAT A – GALLAY P – DELSANTE S – MEUNIER C (PROC) – GREVAZ E KURTI L MARTIN D – MAUREL M (PROC)
			ADOpte A L'UNANIMITE

N°	ASSOCIATIONS	PROPOSITION SUBV. 2009	OBSERVATIONS
4	Secours Populaire Français	1 000	
5	Amnesty International "Groupe 123"	350	
17	Solidarité France Afrique	1 500	

V O T E	POUR	26	LEGER JC – TAVERNIER JC – MIVEL JL – SALOU N METRAL G – GANDER Y – BAUMONT MP – REVEREAU P – PASQUIER MP PICHOT J – THABUIS M – LARATTE JL (PROC) – AUIPAIS M – MICHEL F VARESCON R – GOJON ML – PREVIGNANO B EVERAERE M – MONTEIL S – HUGARD C PERILLAT A – GALLAY P – DELSANTE S – MEUNIER C (PROC) – GREVAZ E KURTI L
	CONTRE	2	MARTIN D – MAUREL M (PROC)
ADOPTÉ A LA MAJORITE			

ASSOCIATIONS PATRIOTIQUES

Rapporteur : Monsieur TAVERNIER, 1^{er} Maire - adjoint

N°	ASSOCIATIONS	SUBV. 2009	OBSERVATIONS
1	Section Locale des Anciens Combattants et Prisonniers de guerre	450	
2	Ass. des Anciens Combattants de CLUSES	1 600	
3	Union des Combattants en Afrique du Nord	1 200	
5	Musée départ. de la Résistance et Déportation	0	
6	Rhin et Danube - Section Cantonale	350	
7	Combattants Indochine, T.O.E et M.E.	250	
8	Le Souvenir Français	1 100	
9	Sté Entraide Membres de la Lég. d'Honneur	200	
10	Ass. des Marins et Marins Anciens Combattants du Faucigny	350	
11	Fondation de la France Libre	200	

V O T E	POUR	30	LEGER JC – TAVERNIER JC – DEVANT P – MIVEL JL – SALOU N METRAL G – GANDER Y – BAUMONT MP – REVEREAU P – PASQUIER MP PICHOT J – THABUIS M – LARATTE JL (PROC) – AUIPAIS M – MICHEL F MONNET A – VARESCON R – GOJON ML – PREVIGNANO B EVERAERE M – MONTEIL S – HUGARD C PERILLAT A – GALLAY P – DELSANTE S – MEUNIER C (PROC) – GREVAZ E KURTI L MARTIN D – MAUREL M (PROC)
	CONTRE	2	MARTIN D – MAUREL M (PROC)
ADOPTÉ A L'UNANIMITE			

N°	ASSOCIATIONS	SUBV. 2009	OBSERVATIONS
4	Ass. Nationale des Anciens Combattants de la Résistance A.N.A.C.R	650	

V O T E	POUR	28	LEGER JC – TAVERNIER JC – DEVANT P – MIVEL JL – SALOU N METRAL G – GANDER Y – BAUMONT MP – REVEREAU P – PASQUIER MP PICHOT J – THABUIS M – LARATTE JL (PROC) – AUIPAIS M – MICHEL F MONNET A – VARESCON R – GOJON ML – PREVIGNANO B EVERAERE M – MONTEIL S – HUGARD C PERILLAT A – GALLAY P – DELSANTE S – MEUNIER C (PROC) – GREVAZ E KURTI L
	CONTRE	2	MARTIN D – MAUREL M (PROC)
ADOPTÉ A LA MAJORITE			

PREVENTION/SECURITE

Rapporteur : Monsieur MONNET, Maire – adjoint

N°	ASSOCIATIONS	SUBV. 2009	OBSERVATIONS
1	Amicale des Moniteurs et Secouristes Protection Civile (A.M.S.D.P.C.)	3 100	
2	Scouts Autonomes Cluses "Equipe Secours"	2 500	
3	Comité Départemental de la Prévention Routière	300	
4	Ass. des Donneurs de Sang Bénévoles	1 500	
5	Union Française pour la santé Bucco-Dentaire 74	800	
6	Groupeement Défense Sanitaire du Bétail	150	
7	S.P.A.	1 200	
8	L'Abeille Noire	150	

⇒ **Monsieur DEVANT, président des Scouts autonomes Cluses Equipe Secours ne participe pas au vote.**

V O T E	POUR	29	LEGER JC – TAVERNIER JC – MIVEL JL – SALOU N METRAL G – GANDER Y – BAUMONT MP – REVEREAU P – PASQUIER MP PICHOT J – THABUIS M – LARATTE JL (PROC) – AUPIAIS M – MICHEL F MONNET A – VARESCON R – GOJON ML – PREVIGNANO B EVERAERE M – MONTEIL S – HUGARD C PERILLAT A – GALLAY P – DELSANTE S – MEUNIER C (PROC) – GREVAZ E KURTI L MARTIN D – MAUREL M (PROC)
			ADOpte A L'UNANIMITE

OMSL : CLUBS SPORTIFS
Rapporteur : Monsieur TAVERNIER, 1^{er} Maire – adjoint

SECTEURS		subvention 2009
CLUBS SPORTIFS	AFSC	3 610,00 €
	CLUB AGY PLANE	570,00 €
	ARC CLUB CLUSIEN	2 375,00 €
	CLUSES BASKET CLUB	6 080,00 €
	BOXE FRANCAISE CLUSES	4 560,00 €
	ARVE BOXING CLUB	950,00 €
	CLUB ALPIN Français	7 600,00 €
	Chasse	475,00 €
	FOOT FC CLUSES	8 740,00 €
	ETOILE SPORTIVE FRANCO-TUNISIENNE	475,00 €
	SBEC Futsal	500,00 €
	GSL	1 235,00 €
	CLUSES HAND-BALL	6 365,00 €
	JUDO-CLUB DU FAUCIGNY	6 745,00 €
	JUDO CLUB DES SCOUTS	2 755,00 €
	LUTTE CLUSES OLYMPIQUE	6 175,00 €
	KARATE CLUB DES SCOUTS	1 615,00 €
	Moto club	95,00 €
	SOCIETE DE PECHE	950,00 €
	PETANQUE CLUSIENNE	1 140,00 €
	PETANQUE MESSY SARDAGNE	665,00 €
	RACING TEAM	1 000,00 €
	Mordus de roller	500,00 €
	SKI-CLUB CLUSIEN	2 660,00 €
	SKI CLUB D'AGY	3 040,00 €
	SKI CLUSES COMPETITION	6 175,00 €
	SKI CLUB DES SCOUTS	6 080,00 €
	SKI RANDONNEE DES SCOUTS (ASSOC)	760,00 €
	CLUSES TENNIS DE TABLE	2 185,00 €
	TWIRLING BATON	3 325,00 €
	UBC UNION BOULISTE CLUSIENNE	2 375,00 €
VELO-CLUB CLUSES-SCIONZIER	8 550,00 €	
CLUSES VOLLEY-BALL	1 235,00 €	
FAUCIGNY ATHLETIC CLUB	S/O	

⇒ Monsieur TAVERNIER, vice président de l'OMSL, Monsieur MIVEL, président du Ski Club des Scouts et Monsieur PERILLAT trésorier de Pétanque Messy Sardagne ne participent pas au vote.

V O T E	POUR	25	LEGER JC – DEVANT P – SALOU N – METRAL G – GANDER Y BAUMONT MP – REVEREAU P – PASQUIER MP PICHOT J – THABUIS M – LARATTE JL (PROC) – AUIPAIS M – MICHEL F MONNET A – VARESCON R – GOJON ML – PREVIGNANO B EVERAERE M – MONTEIL S – HUGARD C GALLAY P – DELSANTE S – MEUNIER C (PROC) – GREVAZ E – KURTI L
	CONTRE	2	MARTIN D – MAUREL M (PROC)
ADOpte A LA MAJORITE			

OMSL : SPORT SCOLAIRE

Rapporteur : Monsieur TAVERNIER, 1^{er} Maire - adjoint

SECTEURS		Proposition subvention 2009
SPORT SCOLAIRE	USEP CLUSES HT -GIFFRE	5 000,00 €
	USEP CENTRE-VILLE	845,00 €
	USEP SARDAGNE	1 235,00 €
	USEP EWUES I	1 375,00 €
	USEP EWUES II	1 425,00 €
	USEP MESSY	470,00 €
	USEP NOIRET	1 150,00 €
	FOYER D'AGY CENTRE NORDIQUE	4 400,00 €
	UNSS CHARLES PONCET	3 000,00 €
	UNSSE LEP ARVE (ASS SPORTIVE LEP CLUSES)	1 800,00 €
	UGSEL BOSCO ASCECC	2 200,00 €
	SECTION SPORTIVE RUGBY J BOSCO	2 450,00 €
	SECTION SPORTIVE FOOT LPVA	3 050,00 €

⇒ **Monsieur TAVERNIER, vice président de l'OMSL, Monsieur LARATTE, président de UNSSE LEP ARVE et président de Section Sportive Foot LPVA ne participent pas au vote.**

V O T E	POUR	28	LEGER JC – DEVANT P – MIVEL JL – SALOU N – METRAL G GANDER Y – BAUMONT MP – REVEREAU P – PASQUIER MP PICHOT J – THABUIS M – AUIPAIS M – MICHEL F MONNET A – VARESCON R – GOJON ML – PREVIGNANO B EVERAERE M – MONTEIL S – HUGARD C PERILLAT A – GALLAY P – DELSANTE S – MEUNIER C (PROC) – GREVAZ E KURTI L MARTIN D – MAUREL M (PROC)
			ADOpte A L'UNANIMITE

OMSL : MOUVEMENT JEUNESSE HANDISPORT
Rapporteur : Monsieur TAVERNIER, 1^{er} Maire - adjoint

SECTEURS		subvention 2009
MOUVEMENT JEUNESSE ET HANDISPORT	SCOUTS AUTONOMES - EQUIPE SECOURS	7 500,00 €
	GUIDES DE CLUSES	1 200,00 €
	FAUCIGNY HANDISPORT	4 500,00 €

⇒ **Monsieur TAVERNIER, vice président de l’OMSL, Monsieur DEVANT, président des Scouts Autonomes et des Guides de Cluses, Monsieur MONNET, trésorier des Scouts Autonomes ne participent pas au vote.**

V O T E	POUR	27	LEGER JC – MIVEL JL – SALOU N METRAL G – GANDER Y – BAUMONT MP – REVEREAU P – PASQUIER MP PICHOT J – THABUIS M – LARATTE JL (PROC) – AUIPAIS M – MICHEL F VARESCON R – GOJON ML – PREVIGNANO B EVERAERE M – MONTEIL S – HUGARD C PERILLAT A – GALLAY P – DELSANTE S – MEUNIER C (PROC) – GREVAZ E KURTI L MARTIN D – MAUREL M (PROC)
			ADOpte A L’UNANIMITE

OMSL : Associations membres du S.I.O.
Rapporteur : Monsieur TAVERNIER, 1^{er} Maire - adjoint

SECTEURS	Subventions Mairie pour Associations membres du SIO	subvention 2009 Piscine	subvention 2009 Stade
SIO	FOOT CSFC		11 685,00 €
	RUGBY		13 205,00 €
	TENNIS		8 170,00 €
	Subvention exceptionnelle TENNIS		29 750,00 €
	CNSC	7 220,00 €	
	SUBAQUA	2 375,00 €	
	ATHLETISME		6 745,00 €
	FAC		2 375,00 €

SECTEURS	Subventions SIO pour Associations membres du SIO	subvention 2009 Piscine	subvention 2009 Stade
SIO	FOOT CSFC		15 245,00 €
	Subvention exceptionnelle FOOT		1 500,00 €
	RCFM		15 245,00 €
	TENNIS		1 500,00 €

⇒ **Monsieur TAVERNIER, vice président de l'OMSL, Monsieur MONNET, président de CNSC ne participent pas au vote.**

V O T E	POUR	28	LEGER JC – DEVANT P – MIVEL JL – SALOU N METRAL G – GANDER Y – BAUMONT MP – REVEREAU P – PASQUIER MP PICHOT J – THABUIS M – LARATTE JL (PROC) – AUIPAIS M – MICHEL F VARESCON R – GOJON ML – PREVIGNANO B EVERAERE M – MONTEIL S – HUGARD C PERILLAT A – GALLAY P – DELSANTE S – MEUNIER C (PROC) – GREVAZ E KURTI L MARTIN D – MAUREL M (PROC)
			ADOpte A L'UNANIMITE

**Après exposé et en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal**

- **Vote les subventions allouées aux associations pour l'année 2009.**

Tarifs supplémentaires de l'Atelier

Rapporteur : Monsieur REVEREAU, Maire-Adjoint

L'Atelier abrite un studio de répétition et une salle de spectacle dédiée aux musiques amplifiées qui offrent aux adeptes de musiques actuelles la possibilité de pratiquer et de découvrir ou redécouvrir la musique qu'ils aiment.

Le studio de répétition a pour vocation d'offrir aux adolescents et praticiens de musiques actuelles en général les moyens de pratiquer la musique de leur choix. Ce studio est équipé en matériel de haute qualité et encadré par un régisseur.

Afin d'étoffer les prestations de l'Atelier, il est proposé d'élargir le panel des offres.

Les ateliers Musiques Actuelles

> les stages de courte durée (une demi-journée, une journée):

4€ en tarif public et 2€ en tarif musicoman

> les stages de longue durée (de 3 à 7 jours)

Tarifs avec intervenant(s) extérieur(s) : 20 €uros en tarif public et 16€ en tarif musicoman

Tarifs sans intervenant extérieur : 15 €uros en tarif public et 12 € en tarif musicoman

Stage pour le jeune public

10 €uros par enfant pour un stage d'une semaine.

15 et 20 €uros par enfant pour un stage de longue durée (de 1 semaine à 2 semaines).

Location de cymbales

Les cymbales pour batterie sont des accessoires qui s'usent très vite et dont le coût reste assez important. Nous souhaitons proposer aux groupes fréquentant le studio la location d'un pack de 4 cymbales de 3€uros par séance de 2 heures.

Enregistrement audio

Nous souhaitons proposer aux groupes désirant produire leur maquette une possibilité d'enregistrement de leurs compositions, comprenant mise à disposition du régisseur et de matériels spécifiques. Une convention sera signée entre le représentant légal de la Mairie et le responsable du groupe.

Le tarif s'établirait de cette manière:

- 30 €uros de l'heure pour l'enregistrement
- 50 €uros pour 4 heures de travail consacré au mixage

Après exposé et en avoir délibéré, Le Conseil Municipal

- ***Vote les tarifs supplémentaires de l'Atelier applicable du 12 mars 2009 au 31 août 2009***

V O T E	POUR	30	LEGER JC – TAVERNIER JC – DEVANT P – MIVEL JL – SALOU N METRAL G – GANDER Y – BAUMONT MP – REVEREAU P – PASQUIER MP PICHOT J – THABUIS M – LARATTE JL (PROC) – AUIPAIS M – MICHEL F MONNET A – VARESCON R – GOJON ML – PREVIGNANO B EVERAERE M – MONTEIL S – HUGARD C PERILLAT A – GALLAY P – DELSANTE S – MEUNIER C (PROC) – GREVAZ E KURTI L MARTIN D – MAUREL M (PROC)
			ADOpte A L'UNANIMITE

TECHNIQUES

Convention de mandat 2009 Ville de Cluses/SEM de la Ville de Cluses :
Création d'une convention « Programme général VRD 2009 »

Rapporteur : *Monsieur le Maire*

Nouvelle convention VRD et crédits de paiement 2009	
Programme général VRD 2009	Génie-civil : 785 000 €
	Eclairage public : 50 000 €
	Assainissement : 24 200 €
	Eau potable : 80 000 €
Total :	939 200 €

**Après exposé et en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal**

- **Confie la maîtrise d'ouvrage déléguée des opérations exposées à la SEM de la Ville de Cluses et autorise Monsieur Le Maire à signer la convention de mandat correspondante ;**
- **Dit que les crédits ci-dessus cités sont inscrits dans les différents budgets de la Commune ;**
- **Autorise le lancement de toutes les procédures de consultation et notamment les marchés de travaux, de services, d'études, d'analyses et de contrôles, de maîtrise d'œuvre afférentes à cette convention de mandat ;**
- **Autorise Monsieur Le Maire à signer les marchés, les documents et les pièces administratives se rapportant à cette convention de mandat**
- **Autorise Monsieur Le Maire à déposer l'ensemble des autorisations du droit des sols nécessaires à la réalisation des ouvrages, objet de la présente convention**

V O T E	POUR	24	LEGER JC – TAVERNIER JC – DEVANT P – MIVEL JL – SALOU N METRAL G – GANDER Y – BAUMONT MP – REVEREAU P – PASQUIER MP PICHOT J – THABUIS M – LARATTE JL (PROC) – AUPIAIS M – MICHEL F MONNET A – VARESCON R – GOJON ML – PREVIGNANO B EVERAERE M – MONTEIL S – HUGARD C MARTIN D – MAUREL M (PROC)
	ABSTENTION	6	PERILLAT A – GALLAY P – DELSANTE S – MEUNIER C (PROC) – GREVAZ E KURTI L
ADOPTE A LA MAJORITE			

Convention de mandat 2009 Ville de Cluses/SEM de la Ville de Cluses :
Création d'une convention « Programme général BATIMENTS 2009 »

Rapporteur : *Monsieur le Maire*

Nouvelle convention BATIMENTS et crédits de paiement 2009	
Programme général BATIMENTS 2009	Budget général : 400 000 €
Total :	400 000 €

Après exposé et en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal

- **Confie la maîtrise d'ouvrage déléguée des opérations exposées à la SEM de la Ville de Cluses et autorise Monsieur Le Maire à signer la convention de mandat correspondante ;**
- **Dit que les crédits ci-dessus cités sont inscrits au Budget général de la Commune ;**
- **Autorise le lancement de toutes les procédures de consultation et notamment les marchés de travaux, de services, d'études, d'analyses et de contrôles, de maîtrise d'œuvre afférentes à cette convention de mandat ;**
- **Autorise Monsieur Le Maire à signer les marchés, les documents et les pièces administratives se rapportant à cette convention de mandat**
- **Autorise Monsieur Le Maire à déposer l'ensemble des autorisations du droit des sols nécessaires à la réalisation des ouvrages, objet de la présente convention**

V O T E	POUR	24	LEGER JC – TAVERNIER JC – DEVANT P – MIVEL JL – SALOU N METRAL G – GANDER Y – BAUMONT MP – REVEREAU P – PASQUIER MP PICHOT J – THABUIS M – LARATTE JL (PROC) – AUIPAIS M – MICHEL F MONNET A – VARESCON R – GOJON ML – PREVIGNANO B EVERAERE M – MONTEIL S – HUGARD C MARTIN D – MAUREL M (PROC)
	ABSTENTION	6	PERILLAT A – GALLAY P – DELSANTE S – MEUNIER C (PROC) – GREVAZ E KURTIL
			ADOpte A LA MAJORITE

Convention de mandat 2009 Ville de Cluses/SEM de la Ville de Cluses :
«Aménagement Rue Pierre Trappier/Avenue Clémenceau »

Rapporteur : *Monsieur le Maire*

Il est demandé au Conseil Municipal d'approuver la nouvelle convention intitulée « Aménagement Rue Pierre Trappier/Avenue Clémenceau » qui sera établie entre la Ville de Cluses et la SEM de la Ville de Cluses, convention relative à la Section investissements

Opération	Montant	Budget	Observations
Aménagement Rue Pierre Trappier/Avenue Clémenceau	4 400 000 €	Ville – VRD – Investissements	Création nouvelle convention SEM

Après exposé et en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal

- **Confie la maîtrise d'ouvrage déléguée des travaux exposés à la SEM de la Ville de Cluses et autorise Monsieur Le Maire à signer la convention de mandat correspondante ;**
- **Dit que les crédits nécessaires seront inscrits au titre des différents exercices budgétaires de la Commune ;**
- **Autorise le lancement de toutes les procédures de consultation et notamment les marchés de travaux, de services, d'études, d'analyses et de contrôles, de maîtrise d'œuvre afférentes à cette convention de mandat ;**
- **Autorise Monsieur Le Maire à signer les marchés, les documents et les pièces administratives se rapportant à cette convention de mandat**

V O T E	POUR	24	LEGER JC – TAVERNIER JC – DEVANT P – MIVEL JL – SALOU N METRAL G – GANDER Y – BAUMONT MP – REVEREAU P – PASQUIER MP PICHOT J – THABUIS M – LARATTE JL (PROC) – AUIPAIS M – MICHEL F MONNET A – VARESCON R – GOJON ML – PREVIGNANO B EVERAERE M – MONTEIL S – HUGARD C MARTIN D – MAUREL M (PROC)
	ABSTENTION	6	PERILLAT A – GALLAY P – DELSANTE S – MEUNIER C (PROC) – GREVAZ E KURTI L
ADOpte A LA MAJORITE			

Convention de mandat 2009 Ville de Cluses/SEM de la Ville de Cluses :
«Voie verte : bord Englennaz Clémenceau/Poincaré»

Rapporteur : Monsieur le Maire

Il est demandé au Conseil Municipal d'approuver la nouvelle convention intitulée «Voie verte : bord Englennaz Clémenceau/Poincaré» qui sera établie entre la Ville de Cluses et la SEM de la Ville de Cluses, convention relative à la Section investissements

Opération	Montant	Budget	Observations
Voie verte : bord Englennaz Clémenceau/Poincaré	746 000 €	Ville – VRD – Investissements	Création nouvelle convention SEM

**Après exposé et en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal**

- **Confie la maîtrise d'ouvrage déléguée des travaux exposés à la SEM de la Ville de Cluses et autorise Monsieur Le Maire à signer la convention de mandat correspondante ;**
- **Dit que les crédits ci-dessus cités sont inscrits au budget général de la Commune ;**
- **Autorise le lancement de toutes les procédures de consultation et notamment les marchés de travaux, de services, d'études, d'analyses et de contrôles, de maîtrise d'œuvre afférentes à cette convention de mandat ;**
- **Autorise Monsieur Le Maire à signer les marchés, les documents et les pièces administratives se rapportant à cette convention de mandat**

V O T E	POUR	24	LEGER JC – TAVERNIER JC – DEVANT P – MIVEL JL – SALOU N METRAL G – GANDER Y – BAUMONT MP – REVEREAU P – PASQUIER MP PICHOT J – THABUIS M – LARATTE JL (PROC) – AUIPAIS M – MICHEL F MONNET A – VARESCON R – GOJON ML – PREVIGNANO B EVERAERE M – MONTEIL S – HUGARD C MARTIN D – MAUREL M (PROC)
	ABSTENTION	6	PERILLAT A – GALLAY P – DELSANTE S – MEUNIER C (PROC) – GREVAZ E KURTI L
ADOpte A LA MAJORITE			

Convention de mandat 2009 Ville de Cluses/SEM de la Ville de Cluses :
«Accessibilité personnes à mobilité réduite - voirie»

Rapporteur : *Monsieur le Maire*

Il est demandé au Conseil Municipal d'approuver la nouvelle convention intitulée « Accessibilité personnes à mobilité réduite - voirie » qui sera établie entre la Ville de Cluses et la SEM de la Ville de Cluses, convention relative à la Section investissements

Opération	Montant	Budget	Observations
Accessibilité personnes à mobilité réduite - voirie	450 000 €	Ville – VRD – Investissements	Création nouvelle convention SEM

**Après exposé et en avoir délibéré,
 Le Conseil Municipal**

- **Confie la maîtrise d'ouvrage déléguée des travaux exposés à la SEM de la Ville de Cluses et autorise Monsieur Le Maire à signer la convention de mandat correspondante ;**
- **Dit que les crédits nécessaires seront inscrits au titre des différents exercices budgétaires de la Commune ;**
- **Autorise le lancement de toutes les procédures de consultation et notamment les marchés de travaux, de services, d'études, d'analyses et de contrôles, de maîtrise d'œuvre afférentes à cette convention de mandat ;**
- **Autorise Monsieur Le Maire à signer les marchés, les documents et les pièces administratives se rapportant à cette convention de mandat**

V O T E	POUR	30	LEGER JC – TAVERNIER JC – DEVANT P – MIVEL JL – SALOU N METRAL G – GANDER Y – BAUMONT MP – REVEREAU P – PASQUIER MP PICHOT J – THABUIS M – LARATTE JL (PROC) – AUIPAIS M – MICHEL F MONNET A – VARESCON R – GOJON ML – PREVIGNANO B EVERAERE M – MONTEIL S – HUGARD C PERILLAT A – GALLAY P – DELSANTE S – MEUNIER C (PROC) – GREVAZ E KURTI L MARTIN D – MAUREL M (PROC)
			ADOpte A L'UNANIMITE

Convention de mandat 2009 Ville de Cluses/SEM de la Ville de Cluses :
«Accessibilité personnes à mobilité réduite - bâtiments »

Rapporteur : *Monsieur le Maire*

Il est demandé au Conseil Municipal d'approuver la nouvelle convention intitulée « Accessibilité personnes à mobilité réduite (bâtiments) » qui sera établie entre la Ville de Cluses et la SEM de la Ville de Cluses, convention relative à la Section investissements

Opération	Montant	Budget	Observations
Accessibilité personnes à mobilité réduite	2 000 000 €	Ville – BATIMENTS – Investissements	Création nouvelle convention SEM

Après exposé et en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal

- **Confie la maîtrise d'ouvrage déléguée des travaux exposés à la SEM de la Ville de Cluses et autorise Monsieur Le Maire à signer la convention de mandat correspondante ;**
- **Dit que les crédits nécessaires seront inscrits au titre des différents exercices budgétaires de la Commune ;**
- **Autorise le lancement de toutes les procédures de consultation et notamment les marchés de travaux, de services, d'études, d'analyses et de contrôles, de maîtrise d'œuvre afférentes à cette convention de mandat ;**
- **Autorise Monsieur Le Maire à signer les marchés, les documents et les pièces administratives se rapportant à cette convention de mandat**
- **Autorise Monsieur Le Maire à déposer l'ensemble des autorisations du droit des sols nécessaires à la réalisation des ouvrages, objet de la présente convention**

V O T E	POUR	30	LEGER JC – TAVERNIER JC – DEVANT P – MIVEL JL – SALOU N METRAL G – GANDER Y – BAUMONT MP – REVEREAU P – PASQUIER MP PICHOT J – THABUIS M – LARATTE JL (PROC) – AUIPAIS M – MICHEL F MONNET A – VARESCON R – GOJON ML – PREVIGNANO B EVERAERE M – MONTEIL S – HUGARD C PERILLAT A – GALLAY P – DELSANTE S – MEUNIER C (PROC) – GREVAZ E KURTI L MARTIN D – MAUREL M (PROC)
			ADOpte A L'UNANIMITE

Avenant n° 01 à la convention de mandat 2008 Ville de Cluses/SEM de la Ville de Cluses :
«Aménagement Clémenceau Grands Champs/Béchet»

Rapporteur : *Monsieur le Maire*

La convention de mandat «Aménagement Clémenceau Grands Champs/Béchet» de 500.000€ (convention initiale) est portée à **900 000 €**

Avenant n° 01 :

Convention individualisée + 400 000 €
«Aménagement Clémenceau Grands Champs/Béchet»

Après exposé et en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal

- **Approuve le présent avenant n° 01 modifiant le montant de la convention de mandat «Aménagement Clémenceau Grands Champs/Béchet» ;**
- **Dit que les crédits liés à cette opération sont inscrits au budget général de la Commune ;**
- **Autorise Monsieur Le Maire à signer la convention de mandat modifiée confiant la maîtrise d'ouvrage déléguée de l'affaire exposée à la SEM de la Ville de Cluses et à signer les documents et pièces administratives se rapportant à cette convention**
- **Autorise le lancement de toutes les procédures de consultation et notamment les marchés de travaux, de services, d'études, d'analyses et de contrôles, de maîtrise d'œuvre afférentes à cette convention de mandat ;**
- **Autorise Monsieur Le Maire à signer les marchés, les documents et les pièces administratives se rapportant à cette convention de mandat**

V O T E	POUR	24	LEGER JC – TAVERNIER JC – DEVANT P – MIVEL JL – SALOU N METRAL G – GANDER Y – BAUMONT MP – REVEREAU P – PASQUIER MP PICHOT J – THABUIS M – LARATTE JL (PROC) – AUIPAIS M – MICHEL F MONNET A – VARESCON R – GOJON ML – PREVIGNANO B EVERAERE M – MONTEIL S – HUGARD C MARTIN D – MAUREL M (PROC)
	CONTRE	6	PERILLAT A – GALLAY P – DELSANTE S – MEUNIER C (PROC) – GREVAZ E KURTI L
ADOpte A LA MAJORITE			

Avenant n° 01 à la convention de mandat 2008 Ville de Cluses/SEM de la Ville de Cluses :
« **Travaux gymnase Sardagne** »

Rapporteur : Monsieur le Maire

Le 25 janvier 2008, la convention de mandat intitulée « Travaux gymnase Sardagne » a été signée entre la Ville de Cluses et la SEM de la Ville de Cluses en vue de déléguer la maîtrise d'ouvrage des travaux correspondant à l'opération susvisée à la SEM de la Ville de Cluses.

L'enveloppe financière avait été fixée à 350 000 € TTC.

Il convient à ce jour de réajuster le montant de la convention. Il est proposé de la porter à **1 500 000 € TTC**.

**Après exposé et en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal**

- **Approuve le présent avenant n° 01 modifiant le montant de la convention de mandat « Travaux gymnase Sardagne » ;**
- **Autorise Monsieur Le Maire à signer la convention de mandat modifiée confiant la maîtrise d'ouvrage déléguée de l'affaire exposée à la SEM de la Ville de Cluses et à signer les documents et pièces administratives se rapportant à cette convention ;**
- **Dit que les crédits liés à cette opération seront votés au titre des différents exercices budgétaires ;**
- **Autorise le lancement de toutes les procédures de consultation et notamment les marchés de travaux, de services, d'études, d'analyses et de contrôles, de maîtrise d'œuvre afférentes à cette convention de mandat ;**
- **Autorise Monsieur Le Maire à signer les marchés, les documents et les pièces administratives se rapportant à cette convention de mandat**

V O T E	POUR	30	LEGER JC – TAVERNIER JC – DEVANT P – MIVEL JL – SALOU N METRAL G – GANDER Y – BAUMONT MP – REVEREAU P – PASQUIER MP PICHOT J – THABUIS M – LARATTE JL (PROC) – AUIPAIS M – MICHEL F MONNET A – VARESCON R – GOJON ML – PREVIGNANO B EVERAERE M – MONTEIL S – HUGARD C PERILLAT A – GALLAY P – DELSANTE S – MEUNIER C (PROC) – GREVAZ E KURTI L MARTIN D – MAUREL M (PROC)
			ADOpte A L'UNANIMITE

Avenant n° 01 à la convention de mandat 2008 Ville de Cluses/SEM de la Ville de Cluses :
«Aménagement et extension de la cuisine de l'EHPAD »

Rapporteur : *Monsieur le Maire*

Le 27 juin 2008, la convention de mandat intitulée « Aménagement et extension de la cuisine de l'EHPAD » a été signée entre la Ville de Cluses et la SEM de la Ville de Cluses en vue de déléguer la maîtrise d'ouvrage des travaux correspondant à l'opération susvisée à la SEM de la Ville de Cluses. L'enveloppe financière avait été fixée à 50 000 € TTC.

Il convient à ce jour de réajuster le montant de la convention. Il est proposé de la porter à **1 100 000 € TTC**

**Après exposé et en avoir délibéré,
 Le Conseil Municipal**

- **Approuve le présent avenant n° 01 modifiant le montant de la convention de mandat «Aménagement et extension de la cuisine de l'EHPAD» ;**
- **Autorise Monsieur Le Maire à signer la convention de mandat modifiée confiant la maîtrise d'ouvrage déléguée de l'affaire exposée à la SEM de la Ville de Cluses et à signer les documents et pièces administratives se rapportant à cette convention ;**
- **Dit que les crédits liés à cette opération seront votés au titre des différents exercices budgétaires ;**
- **Autorise le lancement de toutes les procédures de consultation et notamment les marchés de travaux, de services, d'études, d'analyses et de contrôles, de maîtrise d'œuvre afférentes à cette convention de mandat ;**
- **Autorise Monsieur Le Maire à signer les marchés, les documents et les pièces administratives se rapportant à cette convention de mandat**

V O T E	POUR	30	LEGER JC – TAVERNIER JC – DEVANT P – MIVEL JL – SALOU N METRAL G – GANDER Y – BAUMONT MP – REVEREAU P – PASQUIER MP PICHOT J – THABUIS M – LARATTE JL (PROC) – AUIPAIS M – MICHEL F MONNET A – VARESCON R – GOJON ML – PREVIGNANO B EVERAERE M – MONTEIL S – HUGARD C PERILLAT A – GALLAY P – DELSANTE S – MEUNIER C (PROC) – GREVAZ E KURTI L MARTIN D – MAUREL M (PROC)
			ADOpte A L'UNANIMITE

Avenant n° 01 au marché de prestations de services du 30 03 07:
«Parcs de stationnement automatique PARCOVILLE et VIGIPARC »

Rapporteur : *Monsieur le Maire*

Le 30 mars 2007, un marché a été signé avec la SAS Société Européenne de Réalisation et d'Exploitation de Parking (SEREP), pour assurer la gestion des parcs de stationnement Parcoville et Vigiparc. Le contrat a pris effet au 1^{er} avril 2007 pour une durée de deux ans, soit une échéance contractuelle fixée au 31 mars 2009.

La procédure de concurrence n'étant pas finalisée à ce jour, il est proposé, compte-tenu des délais inhérents à celle-ci et de la nécessité de maintenir le fonctionnement de ces parcs de stationnement, de reconduire le marché de 3 mois.

Les conditions de rémunération seront identiques à celles appliquées au contrat d'origine. Le prix sera actualisé au 1^{er} avril 2009 suivant la formule de variation donnée dans le marché.

Après exposé et en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal

- **Approuve l'avenant n° 01 passé sur le marché de prestations de service lié à la gestion des parcs de stationnement Parcoville et Vigiparc en vue de prolonger de 3 mois la durée du marché,**
- **Autorise Monsieur Le Maire à signer l'avenant n° 01 et toutes les pièces 'y rapportant ;**
- **Dit que les crédits nécessaires sont inscrits au titre du budget Stationnement**

V O T E	POUR	30	LEGER JC – TAVERNIER JC – DEVANT P – MIVEL JL – SALOU N METRAL G – GANDER Y – BAUMONT MP – REVEREAU P – PASQUIER MP PICHOT J – THABUIS M – LARATTE JL (PROC) – AUPIAIS M – MICHEL F MONNET A – VARESCON R – GOJON ML – PREVIGNANO B EVERAERE M – MONTEIL S – HUGARD C PERILLAT A – GALLAY P – DELSANTE S – MEUNIER C (PROC) – GREVAZ E KURTI L MARTIN D – MAUREL M (PROC)
			ADOpte A L'UNANIMITE

ADMINISTRATION

Demande d'inscription au titre des Monuments Historiques des statues de la poutre de gloire de l'église Saint Nicolas

Rapporteur : Monsieur le Maire

L'église paroissiale de Cluses conserve une poutre de gloire qui comporte, comme la tradition le veut, trois éléments : un Christ agonisant, une Vierge Marie représentée en prière et saint Jean l'Evangeliste. Ces statues en bois datent du XVIIIème siècle. Elles ont été réalisées à l'occasion de la reconstruction de l'ancienne église Saint-Nicolas, alors église paroissiale. Elles participaient à la décoration baroque de cette église. En 1847, lors de la translation du culte vers l'ancienne chapelle des Cordeliers, elles ont été placées dans l'actuelle église paroissiale. En 2008, les statues de la Vierge et de Saint Jean ont été restaurées par l'Atelier Arc-Nucléaire de Grenoble.

De par son époque (XVIIIè siècle, style baroque) et sa facture, l'ensemble possède un intérêt historique et artistique reconnu par les spécialistes.

Pour la Ville de Cluses, il serait avantageux de bénéficier de l'inscription à l'inventaire des Monuments historiques de cet ensemble. Ce serait une reconnaissance de son intérêt patrimonial, qui pourrait faire l'objet d'opérations de communication et de valorisation. Ce serait également une sécurité : les objets sont photographiés et répertoriés par la Conservation des Antiquités et Objets d'Art. En cas de vol, ces objets sont rapidement identifiés par les forces de police, gendarmerie, douanes, etc. Les charges sont minimales : la Ville doit s'engager à en assurer l'entretien et la sécurité ; les projets de travaux sont contrôlés par l'Etat.

L'inscription au titre des Monuments historiques est décidée par arrêté préfectoral, sur proposition de la Commission départementale des Objets Mobiliers

Il est par ailleurs à noter que l'église paroissiale possède déjà une oeuvre classée Monument historique et ce depuis 1904 : le bénitier.

**Après exposé et en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal**

- **Demande l'inscription au titre des Monuments historiques de l'ensemble des trois statues composant la poutre de gloire de l'église paroissiale Saint-Nicolas,**
- **Autorise Monsieur le Maire à déposer un dossier de demande d'inscription auprès de la Commission départementale des Objets mobiliers.**

V O T E	POUR	30	LEGER JC – TAVERNIER JC – DEVANT P – MIVEL JL – SALOU N METRAL G – GANDER Y – BAUMONT MP – REVEREAU P – PASQUIER MP PICHOT J – THABUIS M – LARATTE JL (PROC) – AUIPAIS M – MICHEL F MONNET A – VARESCON R – GOJON ML – PREVIGNANO B EVERAERE M – MONTEIL S – HUGARD C PERILLAT A – GALLAY P – DELSANTE S – MEUNIER C (PROC) – GREVAZ E KURTI L MARTIN D – MAUREL M (PROC)
			ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

INFORMATIONS

MARCHES DE FOURNITURES ET SERVICES - Ville de Cluses

PROCEDURE ADAPTEE

Achat de fournitures scolaires

Une mise en concurrence a été réalisée auprès du Dauphiné et du BOAMP ainsi que sur le site de dématérialisation de Cluses le 21 novembre 2008 pour une remise des offres fixée au 15 décembre 2008 à 12 h 00.

Les prestations sont réparties en 2 lots :

Lot 01 : articles de papeterie et de travaux manuels

Lot 02 : manuels scolaires

La consultation a été réalisée sous forme de marchés à bons de commande avec un seuil minimum et un seuil maximum, identiques pour la période de reconduction du marché :

Lot 01 : minimum : 35 000 € HT ; maximum : 60 000 € HT

Lot 02 : minimum : 7 000 € HT ; maximum : 14 000 € HT

Le lot n° 01 a été attribué à la SAS PICHON, 42353 La Talaudière et le lot n° 02 à la Librairie CEDILLE, 74300 Cluses.

Les marchés sont conclus pour une période initiale partant du 29 janvier 2009 jusqu'au 31 décembre 2009. Ils pourront être reconduits pour une période de un an du 1^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2010.

DECISION

Contrat de prêt avec le Crédit agricole des Savoie (1 800 000€) pour le financement des investissements 2009

Un contrat de prêt a été signé par M. le Maire le 19 février 2009 pour un emprunt d'un million huit cent mille euros. Le contrat a été conclu auprès du Crédit agricole des Savoie, après la consultation de quatre banques. Le contrat est dénommé Crédit « Stand by ».

Les caractéristiques de l'emprunt sont les suivantes :

- nature : emprunt revolving
- durée : 20 ans à compte de la date de consolidation le 1^{er} août 2009
- phase de mobilisation : jusqu'au 31 juillet 2009
- taux d'intérêt : Moyenne Euribor 3 mois + 0.33%
- facturation des intérêts : trimestrielle
- phase d'amortissement : à compter du 1^{er} août 2009, caractère revolving
- taux d'intérêt : Moyenne Euribor 3 mois + 0.69%
- facturation des intérêts : trimestrielle
- amortissement du capital : annuel et constant
- maturité de l'emprunt : 31 juillet 2029

Monsieur MIVEL : « *On souhaitait en fin de Conseil et dans la sérénité, vous demander d'honorer la mémoire du dernier déporté clusien qui est décédé début janvier, qui est notre ami Roger LUGON, et qu'une minute de silence honore la mémoire de Roger LUGON et de l'ensemble des déportés.* »

Les débats seront détaillés dans le procès verbal de la séance.

La séance est levée à 21h45.

Vu pour être affiché **le 17 mars 09**, conformément aux prescriptions de *l'article L 2121 – 25 du CGCT*.

Le Maire,

Jean-Claude LEGER

Ce document à été crée avec Win2pdf disponible à <http://www.win2pdf.com/fr>
La version non enregistrée de Win2pdf est uniquement pour évaluation ou à usage non commercial.